

INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

BULLETIN TRIMESTRIEL DE CONJONCTURE

**Suivi de la conjoncture
monétaire et financière**

N° 124 – 4ème trimestre 2005

- NOUVELLE-CALEDONIE -

L’Institut d’émission d’outre-mer est la banque centrale de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie et de Wallis et Futuna.

- ◆ Il assure l’émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires : le franc CFP (Change Franc Pacifique) dont l’Etat français garantit la convertibilité sur la base d’une parité fixe de 1.000 F CFP pour 8,38 euros. Il met en circulation des billets de valeur faciale de 10.000, 5.000, 1.000 et 500 F CFP et des pièces de 100, 50, 20, 10, 5, 2, 1 F CFP. Il contrôle scrupuleusement le volume et la qualité des signes monétaires.
- ◆ Il veille au bon fonctionnement du système bancaire en collaboration étroite avec les organismes nationaux chargés de la réglementation de la profession : Comité des établissements de crédit et des entreprises d’investissements (agréments), Comité de la réglementation bancaire et financière et Commission bancaire (contrôles et sanctions).
- ◆ Il oriente la politique du crédit en refinancant à des taux privilégiés les crédits à court et à moyen terme consentis par les banques aux entreprises appartenant aux secteurs considérés comme prioritaires et qui présentent une situation financière équilibrée.
- ◆ Il joue un rôle d’observatoire économique permanent en réalisant enquêtes d’opinions régulières et études périodiques sur les grands secteurs d’activité et en publiant une lettre mensuelle et un bulletin trimestriel de conjoncture. L’IEOM réalise également tous les ans un rapport annuel dressant le bilan économique et financier de chaque territoire et établit, en collaboration avec la Banque de France, la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française.
- ◆ Il apporte ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers : cotation, centrale de bilans, gestion des systèmes d’échanges interbancaires, recensement des risques, etc. Il assure dans ce cadre l’exécution des transferts de fonds publics et privés entre sa zone d’émission et la France métropolitaine. Ces mouvements transitent par le compte d’opérations ouvert au nom de l’IEOM dans les livres du Trésor public, ce compte garantissant de manière illimitée la convertibilité du F CFP en euro et la liberté des transferts.
- ◆ L’article 71 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne a confié une mission nouvelle à l’IEOM, chargé désormais de s’assurer de la sécurité des moyens de paiement et de la pertinence des normes applicables en la matière.

	Page
Synthèse :	
Synthèse des différents éléments	3
I. L'évolution monétaire et financière	6
1.1 Les actifs financiers de la clientèle non financière	7
1.1.1 Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte	7
1.1.2 L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures	9
1.1.3 Les actifs financiers par agents économiques	13
1.2 Les passifs financiers de la clientèle non financière	17
1.2.1 L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place	17
1.2.2 Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission	21
1.2.3 Les concours accordés par les établissements installés hors de la zone d'émission	25
1.3 La masse monétaire et ses contreparties	29
1.3.1 La masse monétaire	29
1.3.2 Les contreparties de la masse monétaire	29
1.4 L'équilibre emplois-ressources des établissements de crédit locaux	31
1.4.1 Le financement des crédits bancaires	31
1.4.2 L'équilibre emplois-ressources en fonction de la durée	33
II. Rappel des taux	36
2.1 Taux administrés	37
2.1.1 Taux d'intérêt légal	37
2.1.2 Taux d'intervention de l'Institut	37
2.2 Taux de marché	37
2.2.1 Taux du marché monétaire et du marché obligataire	37
2.2.2 Taux de base bancaire	38
2.3 Taux de l'usure	38
2.3.1 Crédits aux particuliers	38
2.3.2 Crédits aux entreprises	38
2.4 Enquêtes de l'IEOM sur le coût du crédit	39
2.4.1 Coût du crédit aux particuliers	39
2.4.2 Coût du crédit aux entreprises	39

III. Les autres activités de l'IEOM	42
3.1 L'émission de la monnaie fiduciaire	43
3.1.1 L'émission de billets en F CFP	43
3.1.2 L'émission de pièces en F CFP	44
3.2 Les systèmes d'échange de valeurs	45
3.3 Le refinancement	46
3.4 La gestion des fichiers réglementaires	47
Annexes	50
Statistiques monétiques	51

Au 30 septembre 2005, le total des actifs financiers de la clientèle non financière atteint 352,9 milliards de F CFP, en progression de 13,9 % sur un an. Avec un total de 459,7 milliards de F CFP au 30 septembre 2005, le total des passifs financiers augmente de 9,7 % en glissement annuel.



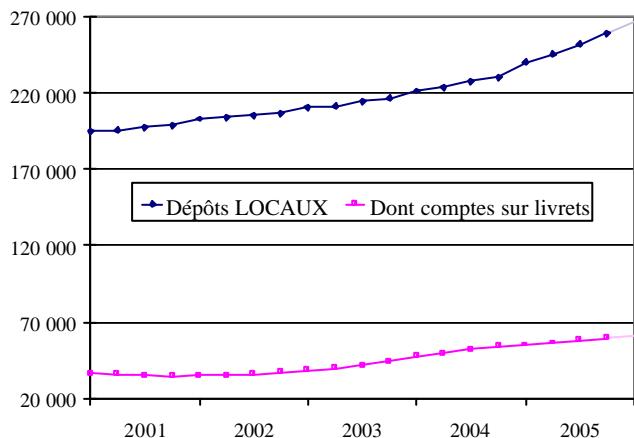
L'ensemble des actifs financiers collectés par les établissements de crédit est détenu à 58 % par les particuliers, dont les avoirs progressent de 11,5 % sur douze mois, et à 25 % par les sociétés non financières, dont les dépôts augmentent de 12,7 % sur la même période.

Les actifs gérés par les institutions situées hors de la zone d'émission, majoritairement constitués de produits d'assurance-vie, représentent 24 % de l'ensemble des actifs collectés en Nouvelle-Calédonie et progressent de 14,9 % en un an.

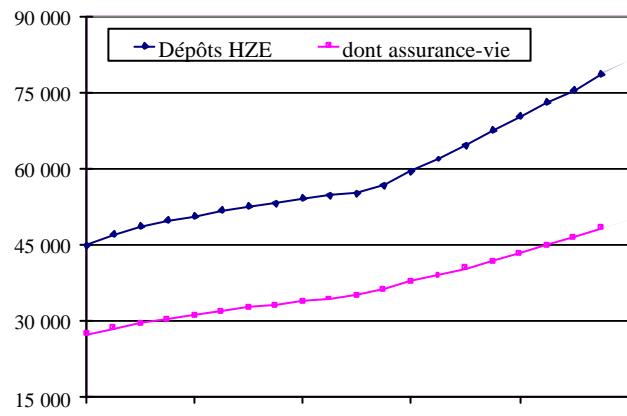
Dans le détail :

- les dépôts à vue (35 % de l'ensemble) s'affichent en hausse de 19 % par rapport à fin septembre 2004.
- l'ensemble des placements liquides et à court terme (44 % de l'ensemble) qui regroupe essentiellement les dépôts à terme, les comptes sur livrets et les OPCVM monétaires progresse de 8 % en douze mois ;
- les produits de placements à long terme y compris les plans d'épargne-logement affichent sur la même période une hausse de 19 %.

Dépôts gérés par les établissements de crédit situés
dans la zone d'émission
(moyenne mobile en millions de F CFP)



Dépôts gérés par les établissements de crédit situés
hors la zone d'émission
(moyenne mobile en millions de F CFP)



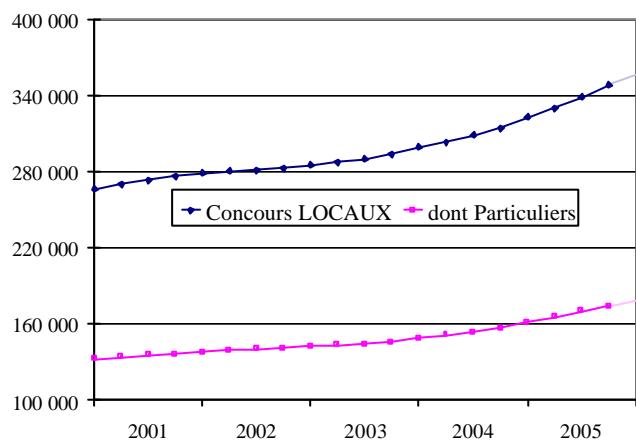


Les concours de caractère bancaire, principalement distribués aux particuliers et aux sociétés, sont constitués essentiellement de crédits à l'habitat (43 %), de crédits à l'équipement (26 %) et de crédits de trésorerie (15 %).

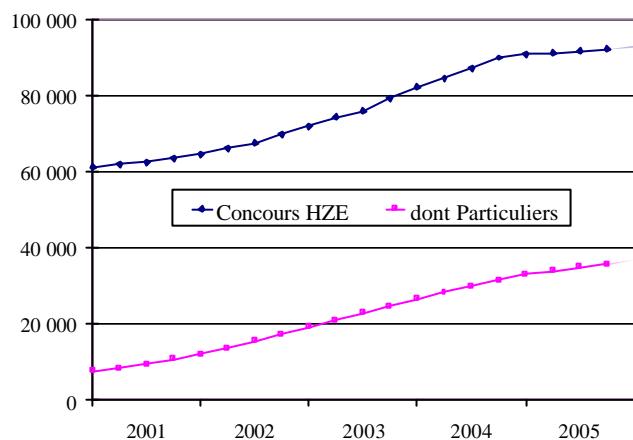
L'encours des établissements de crédit de la zone d'émission connaît une progression sensible de 12,5 % entre le 30 septembre 2004 et le 30 septembre 2005. Celle-ci résulte principalement de la demande en matière de financement d'habitat (+ 18 %) et d'équipement (+ 12,3 %), ainsi que d'une utilisation accrue des comptes ordinaires débiteurs (+ 28,3 %).

Les établissements de crédit situés hors de la zone d'émission enregistrent, pour leur part, une stagnation de l'ensemble de leurs encours sur la même période (- 0,1 % en douze mois). Ils représentent 20 % de la distribution de crédit sur le territoire. L'activité de ces derniers en Nouvelle-Calédonie est centrée sur l'octroi de crédits à l'équipement aux collectivités (38%) et sur la distribution de crédits immobiliers aux particuliers (35 %). L'encours des crédits à l'équipement aux collectivités recule sur douze mois (- 1 %), tandis que dans le même temps, l'encours des crédits destinés à financer l'acquisition de logements par les particuliers augmente de 9,2 %.

**Encours des établissements de crédit situés
dans la zone d'émission**
(moyenne mobile en millions de F CFP)



**Encours des établissements de crédit situés
hors la zone d'émission**
(moyenne mobile en millions de F CFP)



*I. L'évolution
monétaire et
financière*

1. L'évolution monétaire et financière

L'examen de la situation financière de la Nouvelle-Calédonie est centré sur l'analyse des dépôts et des crédits enregistrés par l'ensemble des établissements de crédit et par l'Office des Postes et Télécommunications (OPT) pour le compte des divers agents non financiers (particuliers, entrepreneurs individuels, sociétés non financières et autres agents et clientèle diverse). Cette analyse est complétée par la présentation de la position extérieure nette du système bancaire de Nouvelle-Calédonie.

1.1 - LES ACTIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

1.1.1 LES DEPOTS COLLECTES PAR LES ETABLISSEMENTS LOCAUX POUR LEUR PROPRE COMPTE (TABLEAU I)

Au 30 septembre 2005, l'**ensemble des dépôts collectés** par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte s'élève à 268,7 milliards de F CFP, en progression de 13,6 % en glissement annuel.

Les **dépôts à vue** en représentent 46 %, soit 124 milliards de F CFP et augmentent de 19 % en glissement annuel.

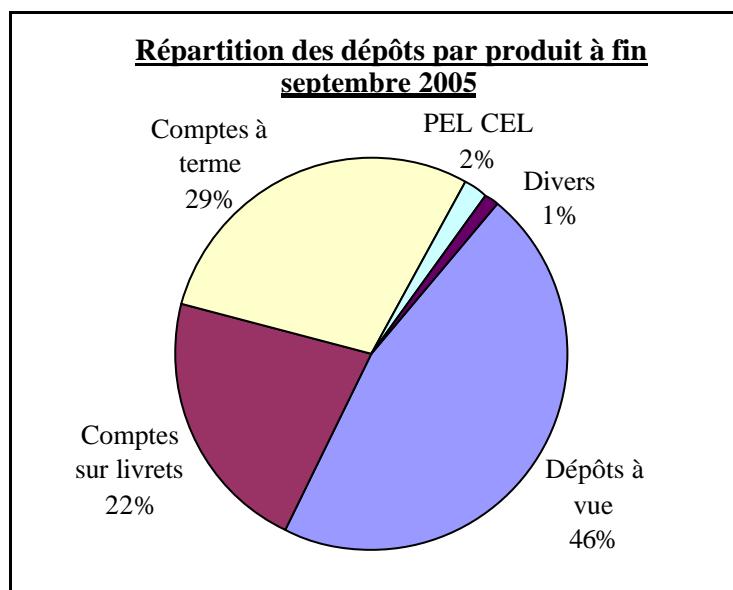
Les **dépôts à terme**, qui représentent près du tiers des dépôts (29 %), affichent un rythme de progression annuel de 8,3 %.

Puis viennent les **comptes sur livrets** (22 % des dépôts collectés) en augmentation de 9,7 % sur un an.

Enfin, vient l'épargne-logement qui demeure marginale (2 % des dépôts) mais dont les encours (PEL et CEL) progressent vivement.

TABLEAU I
Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte

	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	30/09/2005	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Dépôts à vue	104 188	133 908	115 547	123 559	123 966	19,0%	7,3%	0,3%
dont banques locales	97 917	127 843	109 114	116 603	117 044	19,5%	7,3%	0,4%
dont OPT	6 271	6 065	6 433	6 956	6 922	10,4%	7,6%	- 0,5%
Comptes sur livrets	54 951	56 878	59 057	60 708	60 254	9,7%	2,0%	- 0,7%
dont banques locales	50 615	52 460	54 487	56 059	55 601	9,9%	2,0%	- 0,8%
dont OPT	4 336	4 418	4 570	4 649	4 653	7,3%	1,8%	0,1%
Comptes épargne-logement	694	714	713	750	771	11,1%	8,1%	2,8%
dont banques locales	694	714	713	750	771	11,1%	8,1%	2,8%
dont OPT	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres placements liquides et à court terme	72 360	71 325	77 611	75 091	78 404	8,4%	1,0%	4,4%
Dépôts à terme	70 980	69 907	76 162	73 622	76 897	8,3%	1,0%	4,4%
Divers	1 380	1 418	1 449	1 469	1 507	9,2%	4,0%	2,6%
dont banques locales	72 360	71 325	77 611	75 091	78 402	8,3%	1,0%	4,4%
dont OPT	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES DEPOTS INCLUS DANS M3	232 193	262 825	252 928	260 108	263 395	13,4%	4,1%	1,3%
dont banques locales	221 586	252 342	241 925	248 503	251 818	13,6%	4,1%	1,3%
Placements d'épargne à long terme collectés par les banques locales	4 255	4 601	4 858	5 113	5 297	24,5%	9,0%	3,6%
Plans d'épargne logement	4 219	4 566	4 823	5 074	5 260	24,7%	9,1%	3,7%
Autres placements d'épargne à long terme	36	35	35	39	37	2,8%	5,7%	- 5,1%
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	236 448	267 426	257 786	265 221	268 692	13,6%	4,2%	1,3%
dont banques locales	225 841	256 943	246 783	253 616	257 115	13,8%	4,2%	1,4%
dont OPT	10 607	10 483	11 003	11 605	11 575	9,1%	5,2%	- 0,3%



Avertissement : les encours d'assurance-vie collectés par les sociétés d'assurance qui ne sont pas filiales des établissements de crédit de la place ne font pas l'objet de déclarations auprès de l'IEOM. De ce fait, l'encours présenté ci-dessous ne peut-être exhaustif.

1.1.2 L'EPARGNE COLLECTEE LOCALEMENT ET GREEE PAR DES INSTITUTIONS EXTERIEURES (TABLEAU II)

Nota : suite à la correction apportée par un établissement de la place, la ventilation entre les différentes catégories d'OPCVM a été modifiée à partir de l'arrêté de septembre 2004.

L'encours des produits d'épargne collectés localement pour le compte d'institutions extérieures représente 84,2 milliards de F CFP et progresse de 14,9 % en glissement annuel au 30 septembre 2005.

Placements d'épargne à long terme

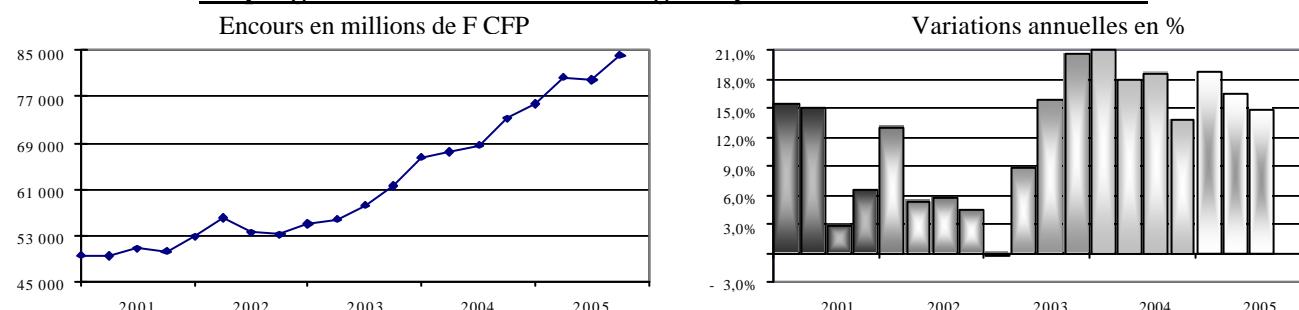
L'encours des placements d'épargne à long terme (83 % des placements) représente 70,2 milliards de F CFP et progresse de 18,6 % par rapport au 30 septembre 2004.

Les placements d'épargne à long terme sont principalement constitués des **produits d'assurance-vie** (73 %) dont l'encours a augmenté de 16,4 % en douze mois à 51,5 milliards de F CFP. Les **OPCVM non monétaires**, qui représentent 21 % (15 milliards de F CFP) des placements d'épargne à long terme, voient leur encours augmenter de 38,4 % sur la période. Les placements en actions et obligations (respectivement 4% et 1 %) demeurent peu importants.

Placements liquides ou à court terme

Les **OPCVM monétaires** (16 % de l'encours) reculent de 0,8 % sur les douze derniers mois.

L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures

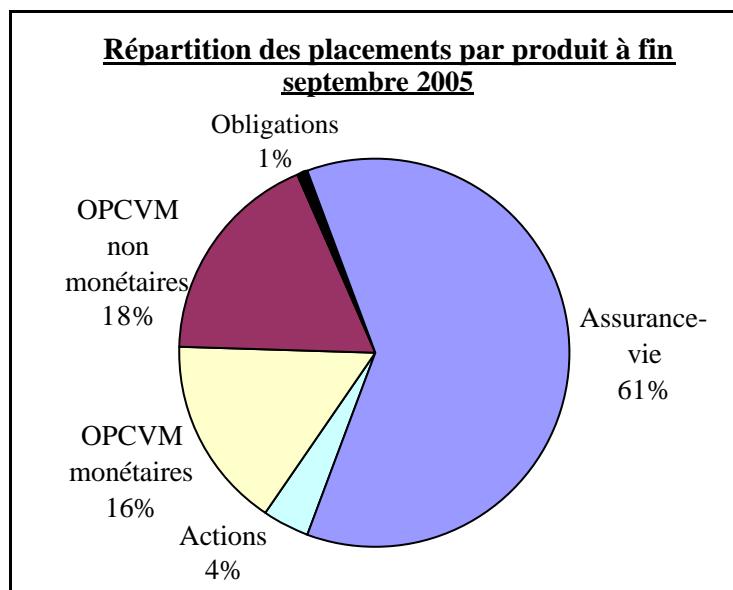


1. L'évolution monétaire et financière

TABLEAU II
Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (hors zone d'émission)

	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	30/09/2005	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Placements liquides et à court terme	14 034	13 157	15 127	12 907	13 927	- 0,8%	- 7,9%	7,9%
OPCVM monétaires (1)	14 034	13 157	15 127	12 907	13 927	- 0,8%	- 7,9%	7,9%
Placements d'épargne à long terme	59 211	62 599	65 261	67 124	70 238	18,6%	7,6%	4,6%
Actions	2 667	2 826	2 989	2 926	2 947	10,5%	- 1,4%	0,7%
Obligations	1 440	1 398	1 457	1 532	755	-47,6%	-48,2%	-50,7%
OPCVM non monétaires (1)	10 832	11 379	12 023	13 085	14 990	38,4%	24,7%	14,6%
Assurances-vie	44 272	46 996	48 792	49 581	51 546	16,4%	5,6%	4,0%
TOTAL DE L'EPARGNE GEREE HZE	73 245	75 756	80 388	80 031	84 165	14,9%	4,7%	5,2%

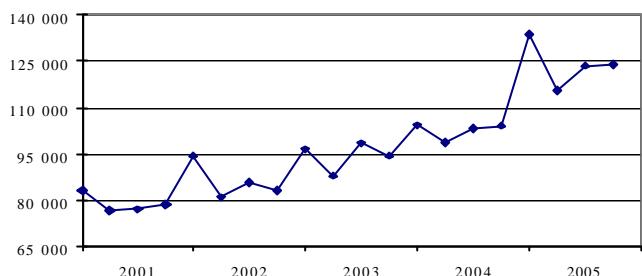
(1) suite à la correction apportée par un établissement de la place, la ventilation entre les différentes catégories d'OPCVM a été modifiée à partir de l'arrêté de septembre 2004.



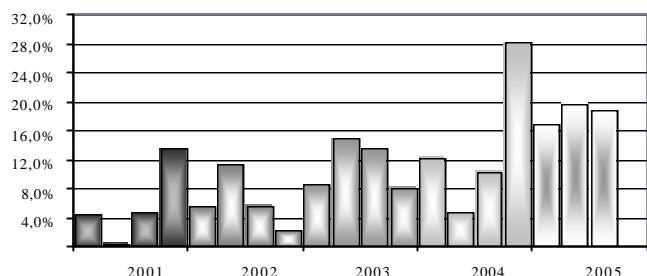
L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS

Dépôts à vue

Encours en millions de F CFP

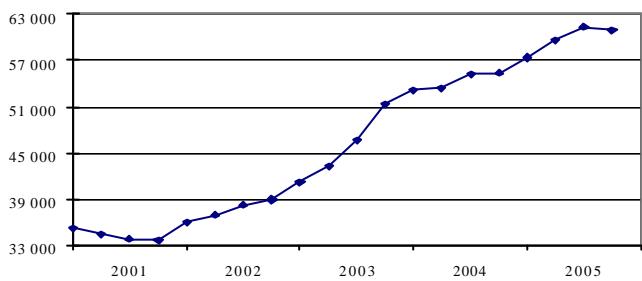


Variations annuelles en %

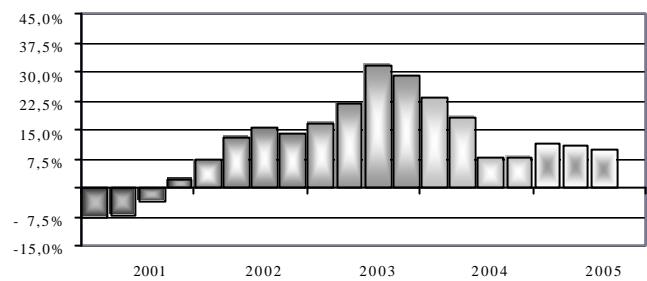


Comptes sur livrets

Encours en millions de F CFP

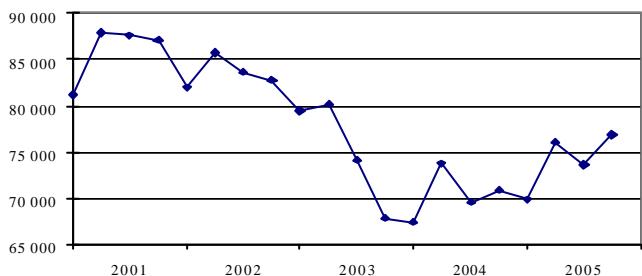


Variations annuelles en %

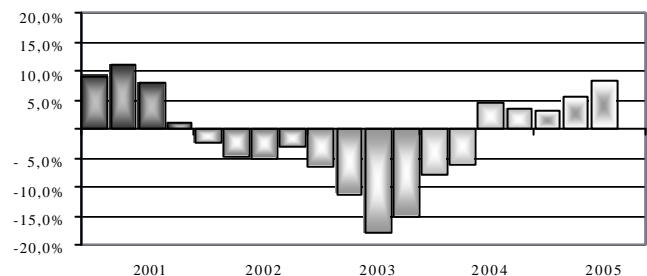


Comptes créditeurs à terme

Encours en millions de F CFP

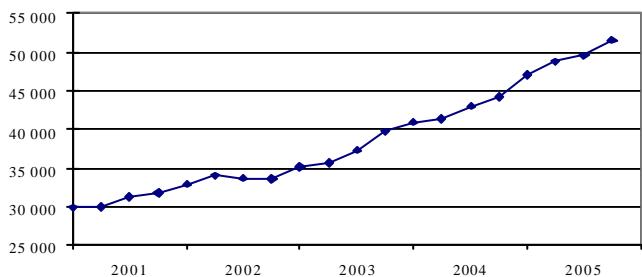


Variations annuelles en %

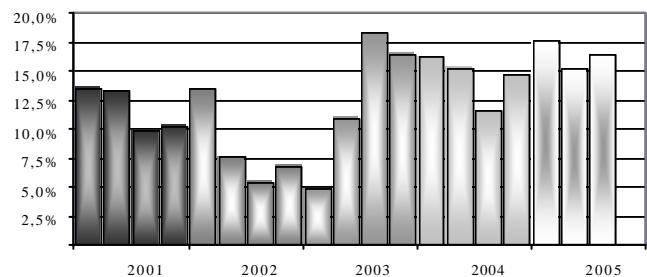


Assurance-vie

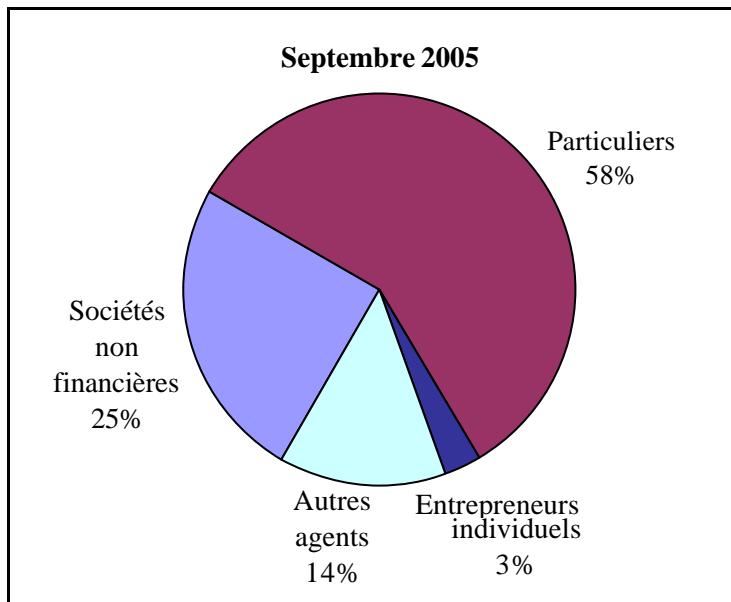
Encours en millions de F CFP



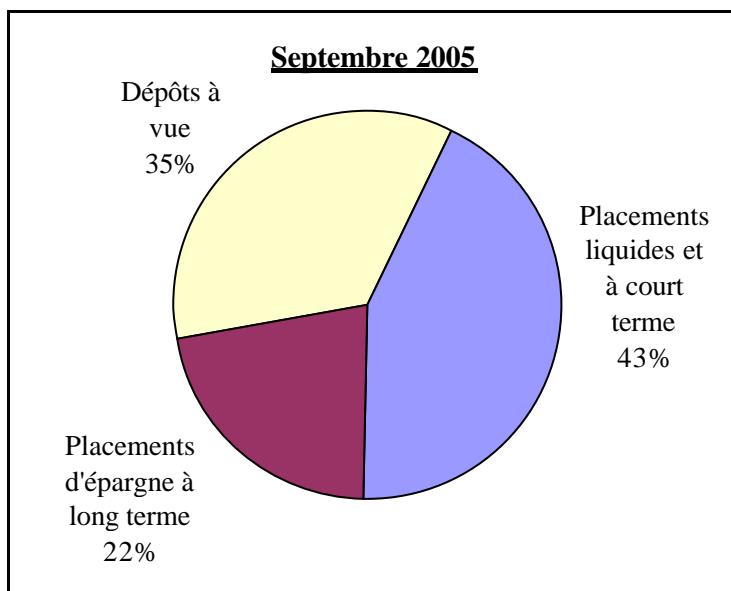
Variations annuelles en %



REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR AGENTS ÉCONOMIQUES



REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE DE PRODUITS



1.1.3 LES ACTIFS FINANCIERS PAR AGENTS ECONOMIQUES (TABLEAU III et III bis)

Dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte

La répartition des dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte indique une part prépondérante des particuliers (48 % du total), devant les sociétés financières (30 % des dépôts locaux) et les autres agents résidents (administrations publiques et privées et sociétés d'assurance et de capitalisation 17 % du total). Les entrepreneurs individuels et les agents non-résidents détiennent respectivement 4 % et 1 % des dépôts locaux.

Epargne collectée par les établissements de crédit locaux et gérée par des institutions extérieures

Ce type d'épargne est détenu à 88 % par les particuliers (essentiellement sous la forme d'assurance-vie). Les sociétés non financières en possèdent, pour leur part, 11 % (principalement en titres d'OPCVM non monétaires).

TABLEAU III
Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte
Répartition par agents économiques

en millions de F CFP	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	30/09/2005	variations en %					
	m-12	%	m-9	%	m-3	%	m	%	m/m-12		
Dépôts à vue	104 188		133 908		115 547		123 559		123 966		19,0%
Sociétés non financières	40 528	39%	62 692	47%	50 396	44%	53 002	43%	47 070	38%	16,1%
Entrepreneurs individuels	8 095	8%	11 914	9%	7 555	7%	7 978	6%	8 105	7%	0,1%
Particuliers	41 893	40%	44 256	33%	43 663	38%	45 895	37%	46 002	37%	9,8%
Autres agents résidents	12 587	12%	13 798	10%	12 486	11%	14 980	12%	21 443	17%	70,4%
Non résidents	1 085	1%	1 248	1%	1 447	1%	1 704	1%	1 346	1%	24,1%
Autres dépôts	132 260		133 518		142 239		141 662		144 725		9,4%
Sociétés non financières	32 215	24%	30 859	23%	38 241	27%	33 493	24%	33 437	23%	3,8%
Entrepreneurs individuels	2 698	2%	2 484	2%	2 416	2%	2 442	2%	2 623	2%	- 2,8%
Particuliers	74 015	56%	76 029	57%	78 276	55%	80 345	57%	82 994	57%	12,1%
Autres agents résidents	21 523	16%	22 387	17%	21 583	15%	23 189	16%	23 445	16%	8,9%
Non résidents	1 809	1%	1 759	1%	1 723	1%	2 193	2%	2 226	2%	23,1%
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	236 448		267 426		257 786		265 221		268 691		13,6%
Sociétés non financières	72 743	31%	93 551	35%	88 637	34%	86 495	33%	80 507	30%	10,7%
Entrepreneurs individuels	10 793	5%	14 398	5%	9 971	4%	10 420	4%	10 728	4%	- 0,6%
Particuliers	115 908	49%	120 285	45%	121 939	47%	126 240	48%	128 996	48%	11,3%
Autres agents résidents	34 110	14%	36 185	14%	34 069	13%	38 169	14%	44 888	17%	31,6%
Non résidents	2 894	1%	3 007	1%	3 170	1%	3 897	1%	3 572	1%	23,4%

Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures
Répartition par agent économique

en millions de F CFP	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	30/09/2005	variations en %					
	m-12	%	m-9	%	m-3	%	m	%	m/m-12		
TOTAL	73 245		75 756		80 388		80 031		84 165		14,9%
Sociétés non financières	6 632	9%	7 660	10%	7 891	10%	7 739	10%	8 937	11%	34,8%
Entrepreneurs individuels	108	n.s.	150	n.s.	403	1%	349	n.s.	416	n.s.	285,2%
Particuliers	66 142	90%	67 525	89%	71 362	89%	71 099	89%	73 958	88%	11,8%
Autres agents résidents	363	n.s.	421	1%	732	1%	844	1%	854	1%	135,3%
Non résidents	-	n.s.	-	n.s.	-	n.s.	-	n.s.	-	n.s.	-

Les particuliers détiennent plus de la moitié (58 %) de l'ensemble des actifs financiers collectés sur le territoire (hors compagnies d'assurance-vie) devant les sociétés financières (25 %) et les autres agents résidents (14 %).

Les actifs financiers détenus par les **particuliers** (203 milliards de FCFP) progressent de 11,5 % en glissement annuel au 30 septembre 2005. Ils sont constitués pour les trois-quarts (77 %) de produits de placements. A noter que leurs avoirs en produits d'assurance-vie (33 % du total de leurs placements) ont fortement progressé sur les douze derniers mois (+ 16,4 %).

Les actifs des **sociétés non financières** (89,4 milliards de FCFP) augmentent de 12,7 % en glissement annuel. Ceux-ci sont principalement détenus sous la forme de dépôts à vue (53 %), le solde étant majoritairement investi dans des comptes à terme.

Les **entrepreneurs individuels** voient leurs actifs financiers (11,1 milliards de FCFP) progresser de 2,2 % entre le 30 septembre 2004 et le 30 septembre 2005. Ceux-ci sont détenus dans leur grande majorité sous la forme de dépôts à vue (73 %).

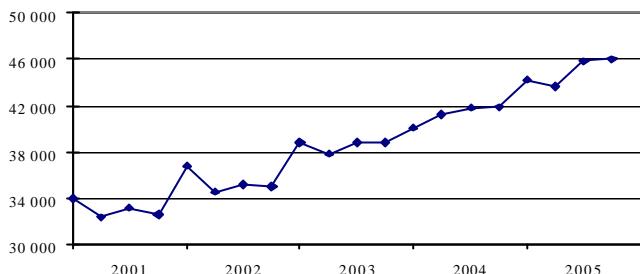
TABLEAU III bis
Ensemble des actifs collectés
Répartition par agent économique

en millions de F CFP	30/09/2004		31/12/2004		31/03/2005		30/06/2005		30/09/2005		variations en %
	m-12	%	m-9	%	m-3	%	m-3	%	m	%	
Particuliers	182 050	59%	187 810	55%	193 301	57%	197 339	57%	202 954	58%	11,5%
Dépôts à vue	41 893	23%	44 256	24%	43 663	23%	45 895	23%	46 002	23%	9,8%
Placements liquides et à court terme	81 604	45%	82 053	44%	85 714	44%	86 363	44%	89 744	44%	10,0%
<i>dont comptes sur livrets</i>	50 685	62%	52 952	65%	54 863	64%	56 424	65%	56 071	62%	10,6%
Placements d'épargne à long terme	58 553	32%	61 501	33%	63 924	33%	65 081	33%	67 208	33%	14,8%
<i>dont assurance-vie</i>	44 272	76%	46 996	76%	48 792	76%	49 581	76%	51 546	77%	16,4%
Sociétés non financières	79 375	26%	101 211	29%	96 528	29%	94 234	27%	89 444	25%	12,7%
Dépôts à vue	40 528	51%	62 692	62%	50 396	52%	53 002	56%	47 070	53%	16,1%
Placements liquides et à court terme	34 412	43%	32 999	33%	40 368	42%	35 270	37%	35 240	39%	2,4%
<i>dont comptes à terme</i>	31 577	92%	30 219	92%	37 558	93%	32 868	93%	32 796	93%	3,9%
Placements d'épargne à long terme	4 435	6%	5 520	5%	5 764	6%	5 962	6%	7 134	8%	60,9%
<i>dont OPCVM non-monétaires</i>	4 383	99%	5 466	99%	5 730	99%	5 921	99%	7 114	100%	62,3%
Entrepreneurs individuels	10 901	4%	14 548	4%	10 374	3%	10 769	3%	11 144	3%	2,2%
Dépôts à vue	8 095	74%	11 914	82%	7 555	73%	7 978	74%	8 105	73%	0,1%
Placements liquides et à court terme	2 690	25%	2 467	17%	2 395	23%	2 413	22%	2 597	23%	- 3,5%
<i>dont comptes sur livrets</i>	1 708	63%	1 460	59%	1 462	61%	1 473	61%	1 416	55%	-17,1%
Placements d'épargne à long terme	116	1%	167	1%	424	4%	378	4%	442	4%	281,0%
<i>dont OPCVM non-monétaires</i>	63	54%	106	63%	358	84%	308	81%	338	76%	436,5%
Autres agents	37 367	11%	39 613	12%	37 971	11%	42 910	13%	49 313	14%	32,0%
Dépôts à vue	13 672	37%	15 046	38%	13 933	37%	16 684	39%	22 789	46%	66,7%
Placements liquides et à court terme	23 333	62%	24 555	62%	24 031	63%	25 410	59%	25 773	52%	10,5%
<i>dont comptes à terme</i>	20 950	90%	21 768	89%	20 667	86%	22 571	89%	22 862	89%	9,1%
Placements d'épargne à long terme	362	1%	12	n.s.	7	n.s.	816	2%	751	2%	107,5%
<i>dont OPCVM non-monétaires</i>	362	100%	12	100%	7	100%	816	100%	749	100%	106,9%
TOTAL	309 693	100%	343 182	100%	338 174	100%	345 252	100%	352 855	100%	13,9%
Dépôts à vue	104 188	34%	133 908	39%	115 547	34%	123 559	36%	123 966	35%	19,0%
Placements liquides et à court terme	142 039	46%	142 074	41%	152 508	45%	149 456	43%	153 354	43%	8,0%
<i>dont comptes à terme</i>	70 980	50%	69 907	49%	76 162	50%	73 622	49%	76 897	50%	8,3%
Placements d'épargne à long terme	63 466	20%	67 200	20%	70 119	21%	72 237	21%	75 535	21%	19,0%
<i>dont assurance-vie</i>	44 272	70%	46 996	70%	48 792	70%	49 581	69%	51 546	68%	16,4%

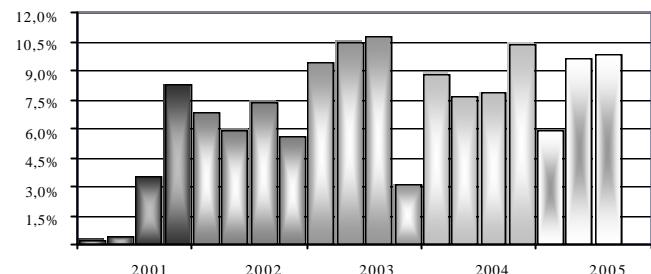
LES ACTIFS FINANCIERS DES PARTICULIERS

Dépôts à vue

Encours en millions de F CFP

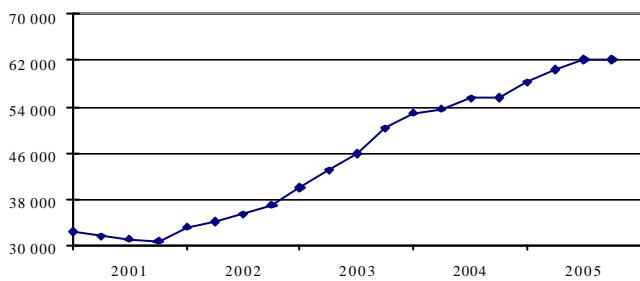


Variations annuelles en %

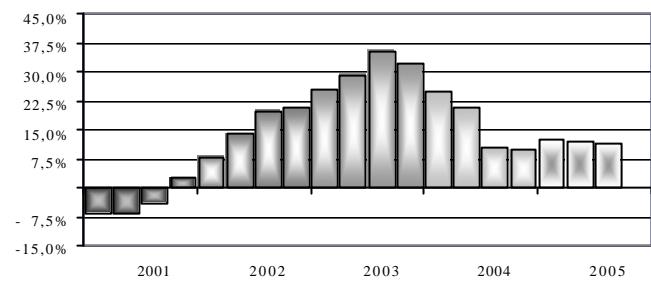


Comptes épargne à régime spécial

Encours en millions de F CFP

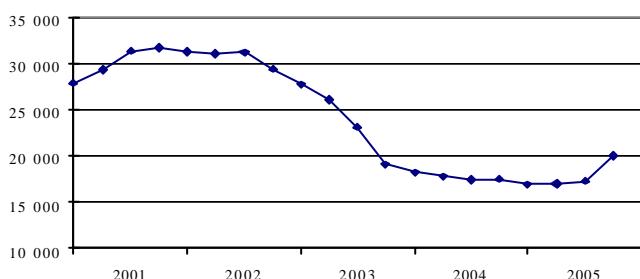


Variations annuelles en %

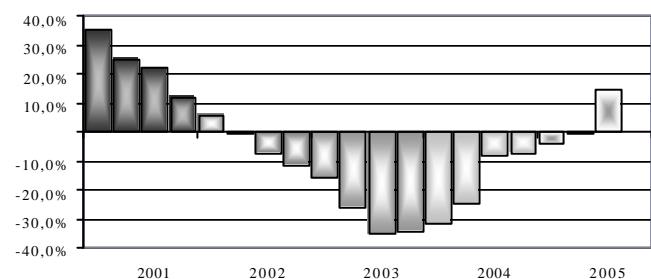


Comptes créditeurs à terme

Encours en millions de F CFP

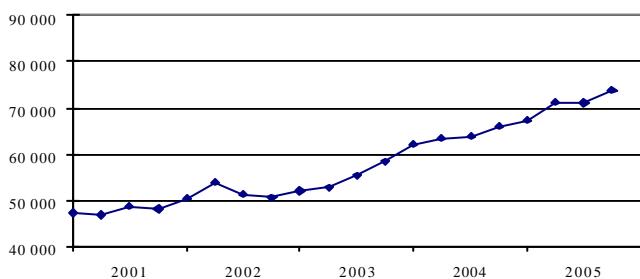


Variations annuelles en %

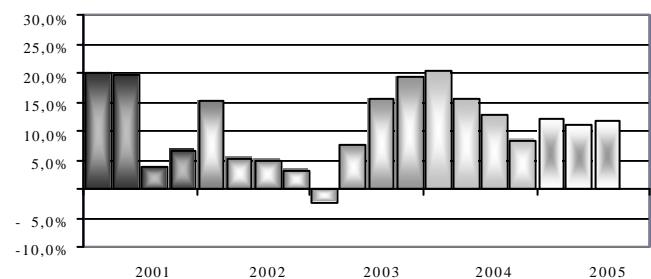


Ensemble des placements HZE

Encours en millions de F CFP



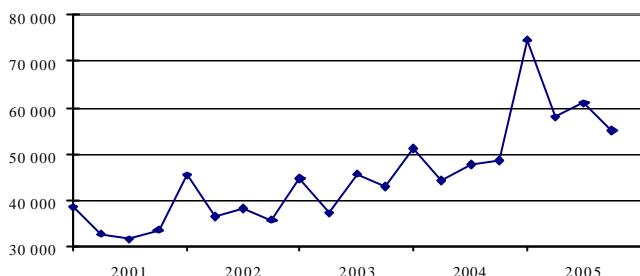
Variations annuelles en %



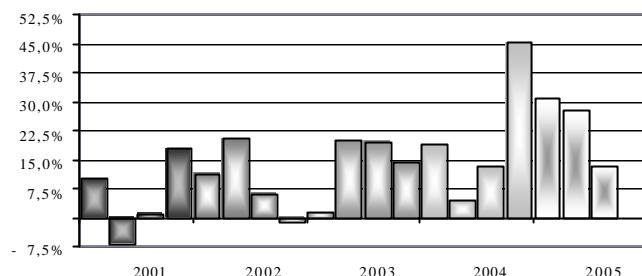
LES ACTIFS FINANCIERS DES ENTREPRISES (sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Dépôts à vue

Encours en millions de F CFP

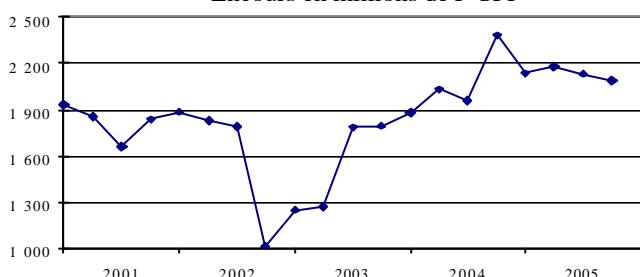


Variations annuelles en %

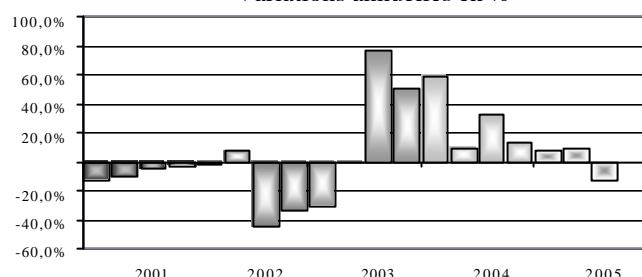


Comptes épargne à régime spécial

Encours en millions de F CFP

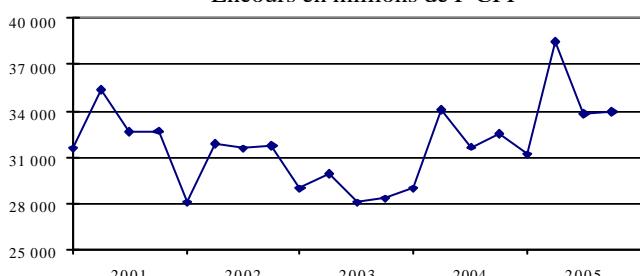


Variations annuelles en %

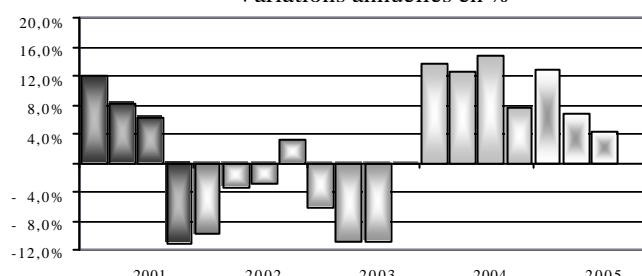


Comptes créditeurs à terme

Encours en millions de F CFP

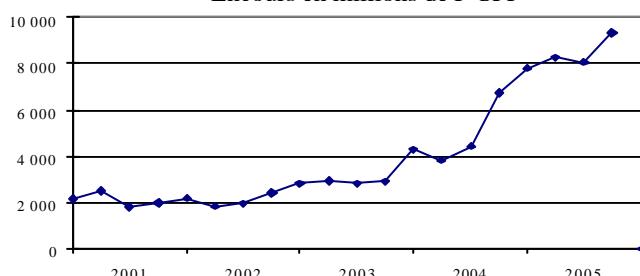


Variations annuelles en %

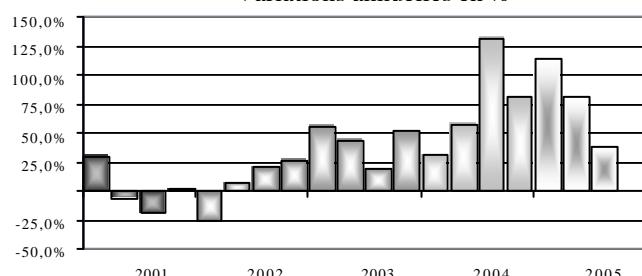


Ensemble des placements HZE

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %



1.2 - LES PASSIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

Cette partie analyse l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés situés, d'une part dans la zone d'émission, d'autre part hors de la zone d'émission.

1.2.1 L'ENSEMBLE DES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS SUR LA PLACE

Nota : un établissement de la zone a procédé fin 2004 à des reclassements comptables entre les principales catégories de crédit (trésorerie, équipement, habitat). Dans ces conditions, l'analyse de l'évolution des concours accordés sur la place par catégorie d'agent économique d'une part et par catégorie de crédit d'autre part est rendue délicate.

L'encours des crédits octroyés aux différents agents économiques de la place s'élève à près de 460 milliards de F CFP (+ 9,7 % en glissement annuel) au 30 septembre 2005, 20 % sont accordés par des établissements situés hors zone d'émission. Cet encours se répartit principalement entre les concours à l'habitat (43 %), les crédits à l'équipement (26 %) et les crédits de trésorerie (15 %).

Dans le prolongement de la tendance observée depuis quelques mois, le rythme de croissance annuel des **crédits à l'habitat** reste soutenu avec un taux de croissance annuel qui atteint 14,6 % à fin septembre 2005. L'encours global représente ainsi 196,4 milliards de F CFP à fin septembre 2005 dont 19 % proviennent des établissements situés hors zone d'émission.

Les **crédits à l'équipement** atteignent pour leur part 118,8 milliards de F CFP au 30 septembre 2005, dont 41 % proviennent des établissements de crédit situés hors de la zone d'émission. A fin septembre 2005, leur progression sur douze mois s'établit à 6,2 %.

Le rythme annuel de progression des encours des **crédits de trésorerie** au 30 septembre 2005 est stable (+ 0,5 %). Leur encours global s'élève à 69,1 milliards de F CFP à fin septembre 2005, dont 7 % proviennent des établissements de crédit situés hors zone d'émission.

Ventilation par agent économique de l'ensemble des concours de caractère bancaire nets accordés sur la place au 30 septembre 2005

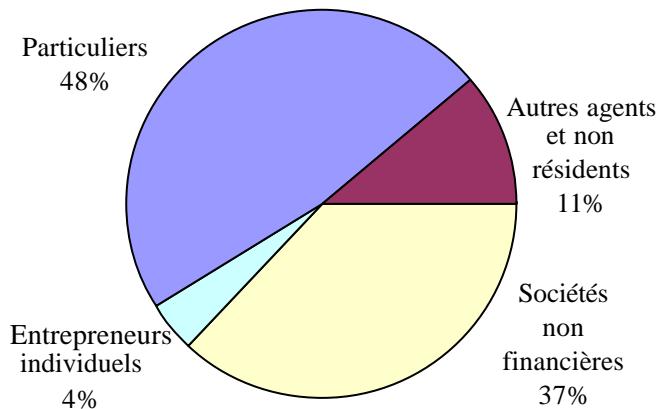


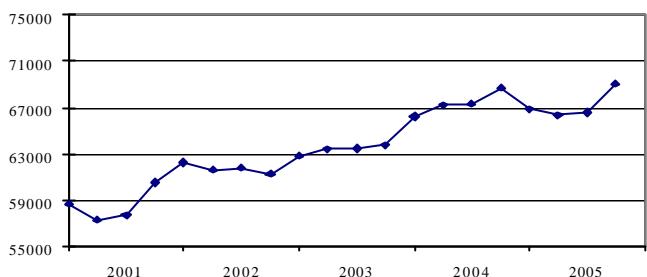
TABLEAU IV + V
Concours de caractère bancaire
(toutes zones d'émission confondues)

en millions de F CFP	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	30/09/2005	variations en pourcentage		
	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Crédit-bail	17 863	18 697	19 541	20 206	20 542	15,0%	5,1%	1,7%
Sociétés non financières	6 505	6 727	6 810	7 478	7 561	16,2%	11,0%	1,1%
Entrepreneurs individuels	2 023	2 238	2 324	2 406	2 493	23,2%	7,3%	3,6%
Particuliers	9 316	9 707	10 377	10 301	10 468	12,4%	0,9%	1,6%
Autres agents résidents	19	25	30	21	20	5,3%	-33,3%	- 4,8%
Non résidents, non ventilés	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	68 731	66 900	66 336	66 597	69 101	0,5%	4,2%	3,8%
Sociétés non financières	27 280	26 262	26 145	25 859	28 151	3,2%	7,7%	8,9%
Entrepreneurs individuels	2 297	1 870	1 752	1 836	1 728	-24,8%	- 1,4%	- 5,9%
Particuliers	37 280	37 993	37 152	37 540	37 995	1,9%	2,3%	1,2%
Autres agents résidents	1 320	767	1 277	1 358	1 217	- 7,8%	- 4,7%	-10,4%
Non résidents, non ventilés	554	8	10	4	10	-98,2%	-	150,0%
Crédits à l'équipement	111 922	113 792	115 629	115 397	118 825	6,2%	2,8%	3,0%
Sociétés non financières	68 013	70 343	72 132	71 829	72 987	7,3%	1,2%	1,6%
Entrepreneurs individuels	5 491	6 069	5 989	6 103	6 063	10,4%	1,2%	- 0,7%
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	37 849	36 754	36 847	36 768	39 106	3,3%	6,1%	6,4%
Non résidents, non ventilés	570	626	661	697	669	17,4%	1,2%	- 4,0%
Crédits à l'habitat	171 348	184 979	187 276	191 959	196 408	14,6%	4,9%	2,3%
Sociétés non financières	19 013	23 063	23 743	24 275	24 753	30,2%	4,3%	2,0%
Entrepreneurs individuels	6 063	5 807	5 784	5 932	5 990	- 1,2%	3,6%	1,0%
Particuliers	144 354	153 291	155 698	159 746	163 530	13,3%	5,0%	2,4%
Autres agents résidents	1 797	2 699	1 927	1 946	1 977	10,0%	2,6%	1,6%
Non résidents, non ventilés	121	119	124	60	158	30,6%	27,4%	163,3%
Comptes ordinaires débiteurs	23 062	25 878	26 232	26 548	29 584	28,3%	12,8%	11,4%
Sociétés non financières	19 161	21 155	22 356	22 697	25 433	32,7%	13,8%	12,1%
Entrepreneurs individuels	864	641	822	819	706	-18,3%	-14,1%	-13,8%
Particuliers	2 267	2 125	2 293	2 255	2 279	0,5%	- 0,6%	1,1%
Autres agents résidents	756	1 918	745	748	1 074	42,1%	44,2%	43,6%
Non résidents, non ventilés	14	39	16	29	92	557,1%	475,0%	217,2%
Autres crédits	9 015	10 855	9 595	9 647	9 646	7,0%	0,5%	- 0,0%
Sociétés non financières	4 016	4 835	4 751	5 139	4 694	16,9%	- 1,2%	- 8,7%
Entrepreneurs individuels	315	371	363	281	245	-22,2%	-32,5%	-12,8%
Particuliers	826	750	780	851	845	2,3%	8,3%	- 0,7%
Autres agents résidents	3 845	4 888	3 678	3 344	3 837	- 0,2%	4,3%	14,7%
Non résidents, non ventilés	12	11	23	32	25	108,3%	8,7%	-21,9%
Créances douteuses nettes	6 463	5 843	5 831	5 718	5 626	-12,9%	- 3,5%	- 1,6%
Sociétés non financières	3 569	3 194	3 084	3 347	3 233	- 9,4%	4,8%	- 3,4%
Entrepreneurs individuels	846	786	804	712	626	-26,0%	-22,1%	-12,1%
Particuliers	1 709	1 493	1 516	1 316	1 426	-16,6%	- 5,9%	8,4%
Autres agents résidents	338	349	413	338	340	0,7%	-17,7%	0,6%
Non résidents, non ventilés	1	21	14	5	1	-	-92,9%	-80,0%
TOTAL NET	408 403	426 944	430 440	436 072	449 732	10,1%	4,5%	3,1%
Sociétés non financières	147 557	155 579	159 021	160 624	166 812	13,0%	4,9%	3,9%
Entrepreneurs individuels	17 899	17 782	17 838	18 089	17 851	- 0,3%	0,1%	- 1,3%
Particuliers	195 752	205 359	207 816	212 009	216 543	10,6%	4,2%	2,1%
Autres agents résidents	45 923	47 400	44 917	44 523	47 571	3,6%	5,9%	6,8%
Non résidents, non ventilés	1 272	824	848	827	955	-24,9%	12,6%	15,5%
Provisions non ventilées	10 653	10 458	10 503	10 302	9 953	- 6,6%	- 5,2%	- 3,4%
TOTAL BRUT	419 056	437 402	440 943	446 374	459 685	9,7%	4,3%	3,0%

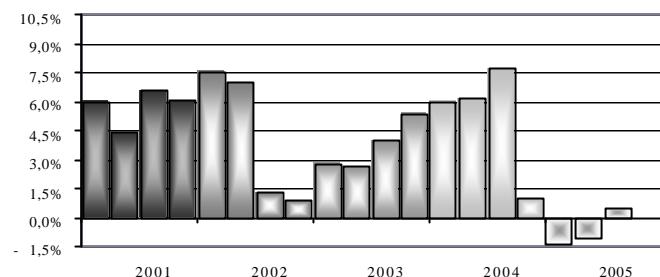
LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS SUR LA PLACE

Crédits de trésorerie

Encours en millions de F CFP

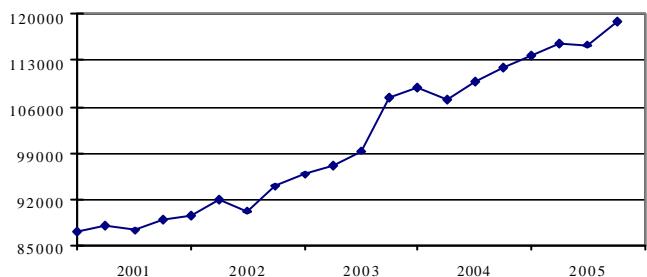


Variations annuelles en %

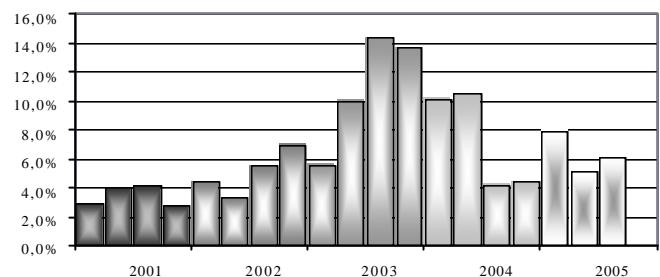


Crédits à l'équipement

Encours en millions de F CFP

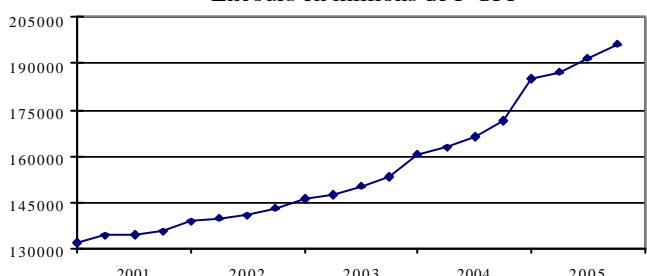


Variations annuelles en %

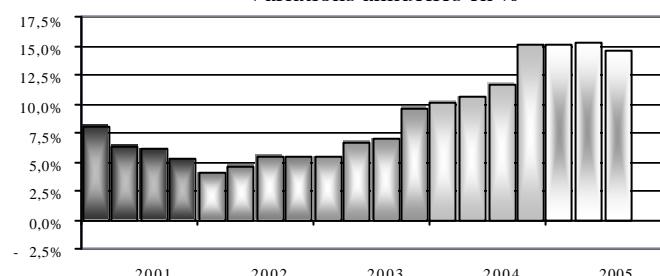


Crédits à l'habitat

Encours en millions de F CFP

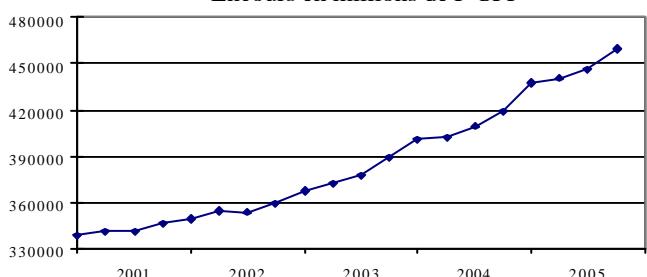


Variations annuelles en %

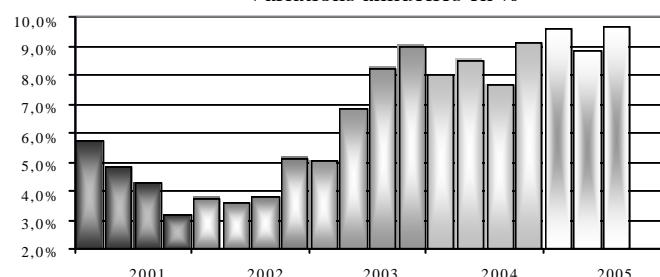


Ensemble des crédits

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %

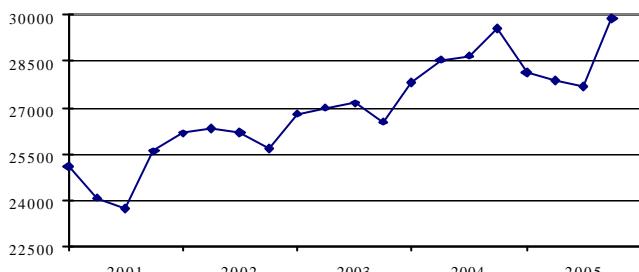


LES PRINCIPALES CATÉGORIES DES CONCOURS ACCORDÉES SUR LA PLACE

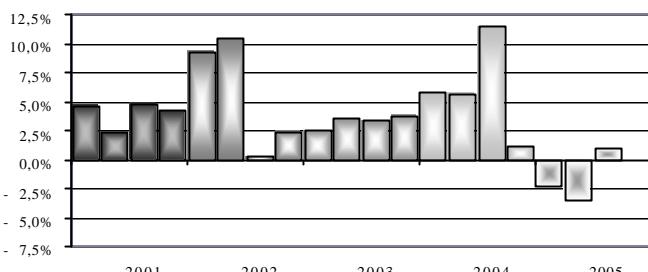
Crédits de trésorerie accordés aux entreprises

(sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP



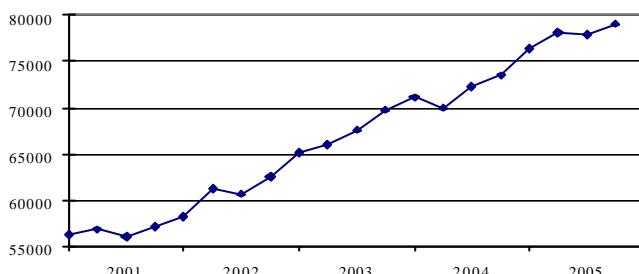
Variations annuelles en %



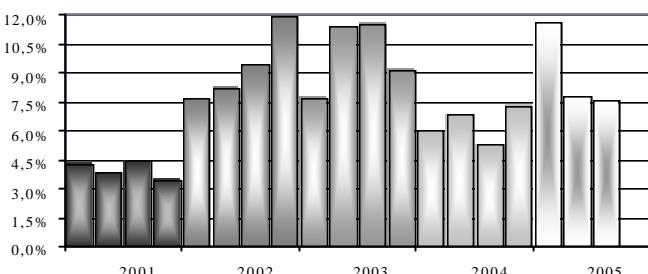
Crédits à l'équipement accordés aux entreprises

(sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP

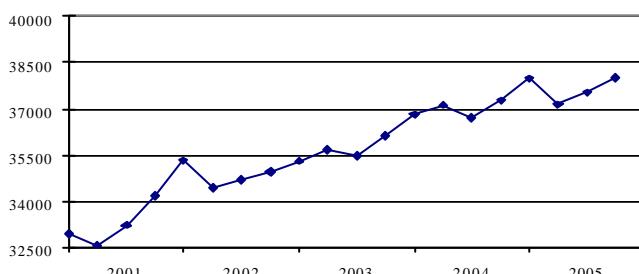


Variations annuelles en %

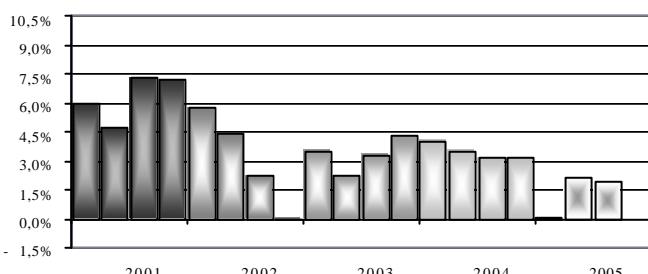


Crédits de trésorerie accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP

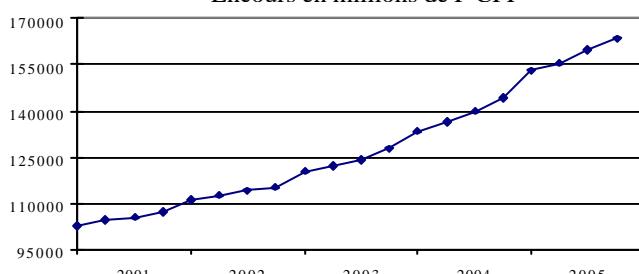


Variations annuelles en %

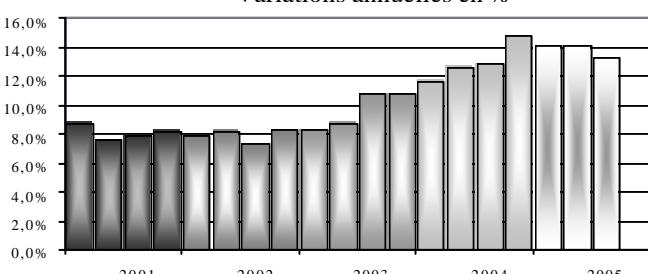


Crédits à l'habitat accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %



1. L'évolution monétaire et financière

1.2.2 LES CONCOURS ACCORDÉS PAR LES ETABLISSEMENTS SITUÉS DANS LA ZONE D'EMISSION (TABLEAU IV)

L'analyse des concours de caractère bancaire accordés par les établissements de crédits situés dans la zone d'émission fait également l'objet de la remarque formulée au point 1.2.1. page 17.

Avec un encours global de 366,9 milliards de FCFP au 30 septembre 2005, les crédits accordés par les établissements de crédit locaux poursuivent leur progression avec un rythme de croissance annuel qui s'accélère sensiblement (+ 12,5 % à fin septembre 2005).

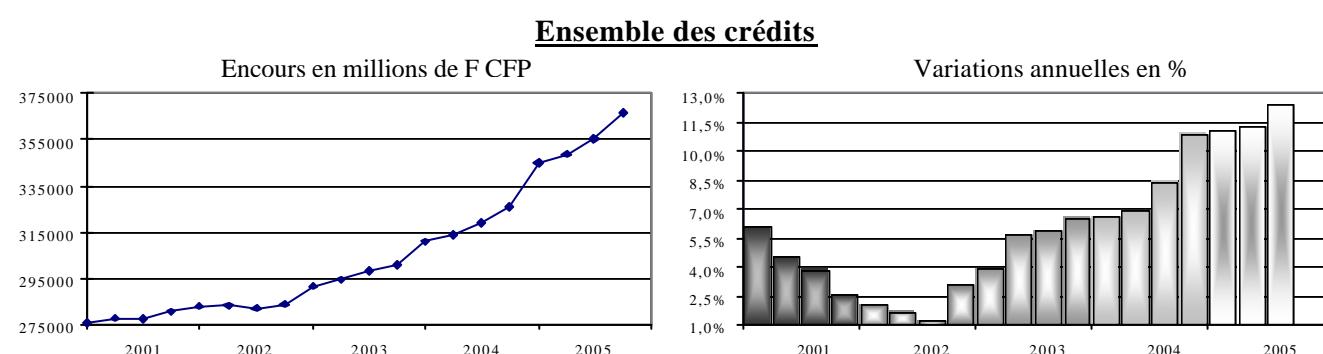
Les concours de caractère bancaire octroyés localement se répartissent principalement entre les crédits à l'habitat (43 % de l'encours total des crédits bruts), l'équipement (19 % de l'ensemble brut) et les crédits de trésorerie (18 % de l'encours global brut) :

- les **crédits à l'habitat** affichent un taux de croissance annuelle en nette accélération à fin septembre 2005 : celui-ci atteint 18 % ;
- dans une moindre mesure, les **crédits à l'équipement** présentent également une évolution similaire avec un rythme de croissance annuel qui ressort à 12,3 % à fin septembre 2005 ;
- les **crédits de trésorerie** ressortent stables sur les douze derniers mois (+ 0,5%).

La qualité du portefeuille de clientèle des banques locales continue globalement de s'améliorer avec un taux de **créances douteuses brutes** qui recule ainsi de 1 point entre septembre 2004 et septembre 2005 à 4,1 % du total des encours. Le taux de provisionnement progresse de 2,2 points à 66,7 %.

Totalisant presque la moitié de l'encours global brut, les particuliers demeurent les premiers débiteurs des établissements de crédit locaux devant les entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels) :

- La demande des **particuliers** repose essentiellement sur les crédits à l'habitat (73 %), et dans une moindre mesure, sur les crédits de trésorerie (19 %) et le financement par crédit-bail (6 %). Leurs encours progressent respectivement de 14,3 %, 2 % et 12,4 % en glissement annuel
- le besoin de financement des **entreprises** (sociétés financières et entrepreneurs individuels) se développe sensiblement sur les douze derniers mois avec un encours des crédits nets qui progresse de 14,4 %. La demande de financement en matière de biens d'équipements (39 % du total entreprises) demeure soutenue avec une progression annuelle qui atteint 10,1 %. Dans le même temps, l'encours de crédits de trésorerie (18 % du total entreprises) augmente de 1 % tandis que celui des comptes ordinaires débiteurs progresse de 30,5 %.



1. L'évolution monétaire et financière

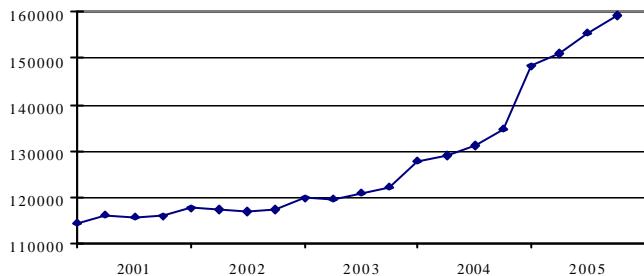
TABLEAU IV
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés dans la zone d'émission)

en millions de F CFP	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	30/09/2005	variations en pourcentage		
	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Crédit-bail	17 863	18 697	19 541	20 206	20 542	15,0%	5,1%	1,7%
Sociétés non financières	6 505	6 727	6 810	7 478	7 561	16,2%	11,0%	1,1%
Entrepreneurs individuels	2 023	2 238	2 324	2 406	2 493	23,2%	7,3%	3,6%
Particuliers	9 316	9 707	10 377	10 301	10 468	12,4%	0,9%	1,6%
Autres agents résidents	19	25	30	21	20	5,3%	-33,3%	- 4,8%
Non résidents, non ventilés	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	64 208	62 312	61 724	61 917	64 505	0,5%	4,5%	4,2%
Sociétés non financières	27 280	26 262	26 145	25 859	28 151	3,2%	7,7%	8,9%
Entrepreneurs individuels	2 297	1 870	1 752	1 836	1 728	-24,8%	- 1,4%	- 5,9%
Particuliers	32 757	33 405	32 540	32 860	33 399	2,0%	2,6%	1,6%
Autres agents résidents	1 320	767	1 277	1 358	1 217	- 7,8%	- 4,7%	-10,4%
Non résidents, non ventilés	554	8	10	4	10	-98,2%	-	n.s.
Crédits à l'équipement	62 060	64 682	66 342	67 548	69 686	12,3%	5,0%	3,2%
Sociétés non financières	53 325	55 494	57 317	57 777	58 673	10,0%	2,4%	1,6%
Entrepreneurs individuels	5 491	6 069	5 989	6 103	6 063	10,4%	1,2%	- 0,7%
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	2 674	2 493	2 375	2 971	4 281	60,1%	80,3%	44,1%
Non résidents, non ventilés	570	626	661	697	669	17,4%	1,2%	- 4,0%
Crédits à l'habitat	134 904	148 255	151 096	155 531	159 234	18,0%	5,4%	2,4%
Sociétés non financières	13 142	17 886	18 565	19 430	19 908	51,5%	7,2%	2,5%
Entrepreneurs individuels	6 063	5 807	5 784	5 932	5 990	- 1,2%	3,6%	1,0%
Particuliers	114 975	122 806	124 951	128 398	131 436	14,3%	5,2%	2,4%
Autres agents résidents	603	1 637	1 672	1 711	1 742	n.s.	4,2%	1,8%
Non résidents, non ventilés	121	119	124	60	158	30,6%	27,4%	n.s.
Comptes ordinaires débiteurs	23 062	25 878	26 232	26 548	29 584	28,3%	12,8%	11,4%
Sociétés non financières	19 161	21 155	22 356	22 697	25 433	32,7%	13,8%	12,1%
Entrepreneurs individuels	864	641	822	819	706	-18,3%	-14,1%	-13,8%
Particuliers	2 267	2 125	2 293	2 255	2 279	0,5%	- 0,6%	1,1%
Autres agents résidents	756	1 918	745	748	1 074	42,1%	44,2%	43,6%
Non résidents, non ventilés	14	39	16	29	92	n.s.	475,0%	n.s.
Autres crédits	7 522	9 497	8 238	8 369	8 368	11,2%	1,6%	- 0,0%
Sociétés non financières	3 257	4 162	4 078	4 515	4 070	25,0%	- 0,2%	- 9,9%
Entrepreneurs individuels	315	371	363	281	245	-22,2%	-32,5%	-12,8%
Particuliers	824	748	778	849	843	2,3%	8,4%	- 0,7%
Autres agents résidents	3 114	4 205	2 996	2 692	3 185	2,3%	6,3%	18,3%
Non résidents, non ventilés	12	11	23	32	25	n.s.	8,7%	-21,9%
Créances douteuses nettes	5 885	5 246	5 210	5 069	4 978	-15,4%	- 4,5%	- 1,8%
Sociétés non financières	3 569	3 162	3 053	3 325	3 208	-10,1%	5,1%	- 3,5%
Entrepreneurs individuels	846	786	804	712	626	-26,0%	-22,1%	-12,1%
Particuliers	1 448	1 254	1 256	1 000	1 117	-22,9%	-11,1%	11,7%
Autres agents résidents	21	23	83	27	26	23,8%	-68,7%	- 3,7%
Non résidents, non ventilés	1	21	14	5	1	-	-92,9%	-80,0%
TOTAL NET	315 504	334 567	338 383	345 188	356 897	13,1%	5,5%	3,4%
Sociétés non financières	126 239	134 848	138 324	141 081	147 004	16,4%	6,3%	4,2%
Entrepreneurs individuels	17 899	17 782	17 838	18 089	17 851	- 0,3%	0,1%	- 1,3%
Particuliers	161 587	170 045	172 195	175 663	179 542	11,1%	4,3%	2,2%
Autres agents résidents	8 507	11 068	9 178	9 528	11 545	35,7%	25,8%	21,2%
Non résidents, non ventilés	1 272	824	848	827	955	-24,9%	12,6%	15,5%
Provisions non ventilées	10 653	10 458	10 503	10 302	9 953	- 6,6%	- 5,2%	- 3,4%
TOTAL BRUT	326 157	345 025	348 886	355 490	366 850	12,5%	5,1%	3,2%

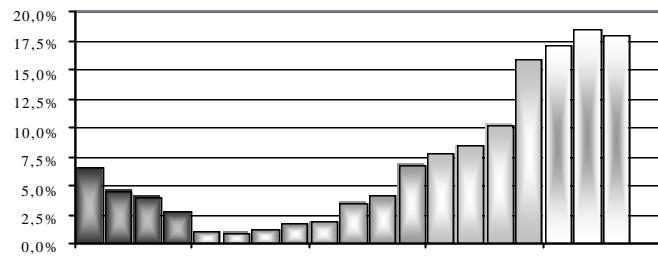
LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS DANS LA ZONE D'ÉMISSION

Crédits à l'habitat

Encours en millions de F CFP

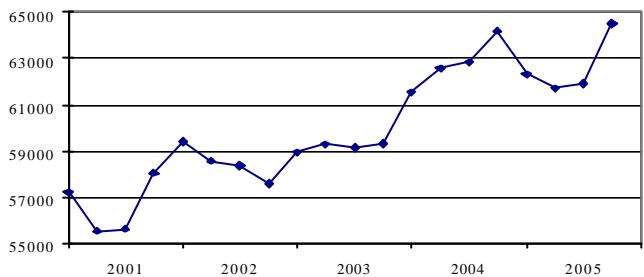


Variations annuelles en %

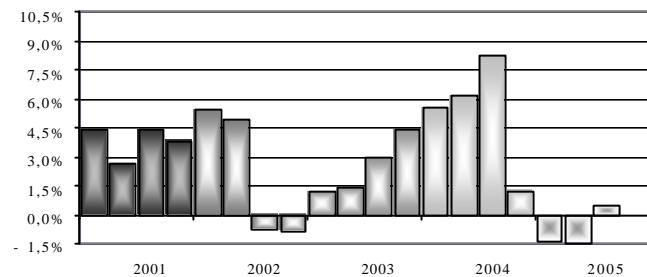


Crédits de trésorerie

Encours en millions de F CFP

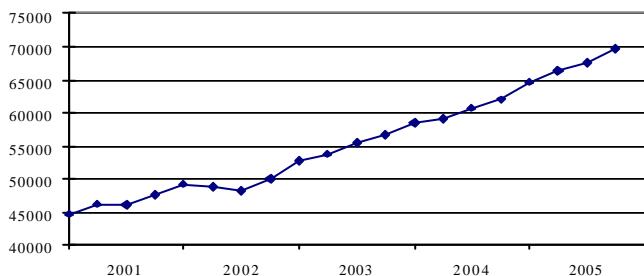


Variations annuelles en %

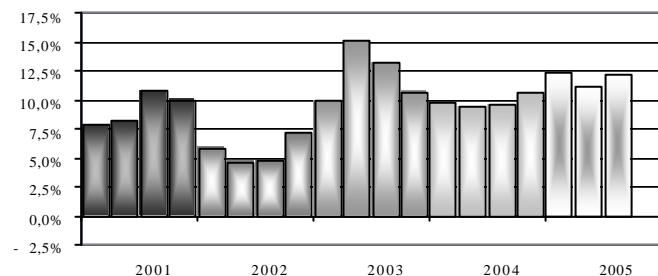


Crédits à l'équipement

Encours en millions de F CFP

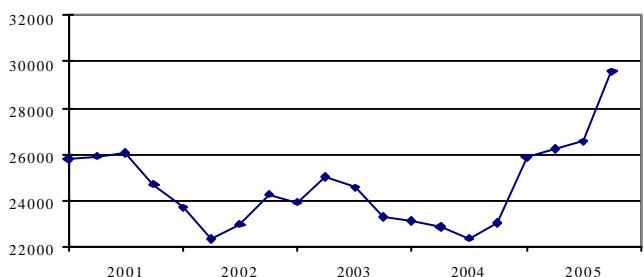


Variations annuelles en %

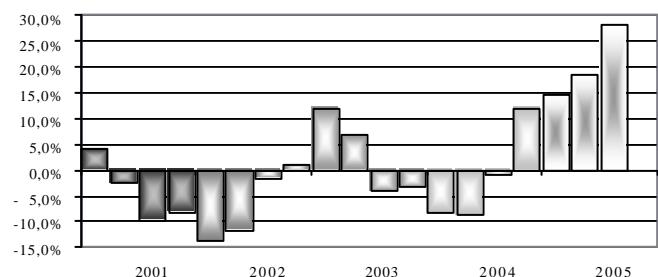


Comptes ordinaires débiteurs

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %

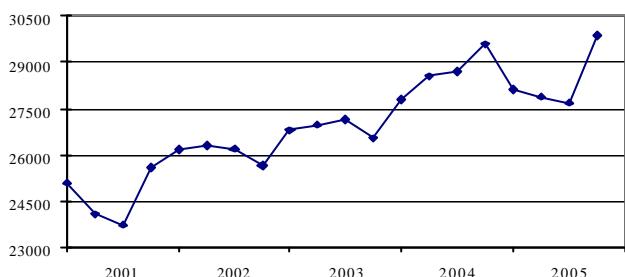


LES PRINCIPALES CATÉGORIES DES CONCOURS ACCORDÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS DANS LA ZONE D'ÉMISSION

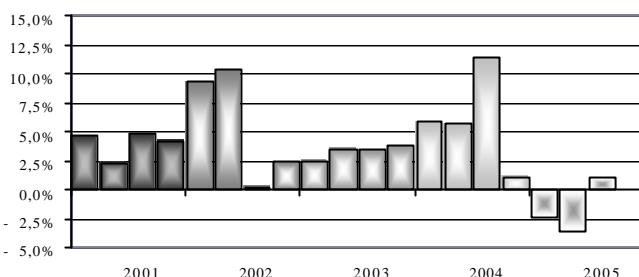
Crédits de trésorerie accordés aux entreprises

(sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP



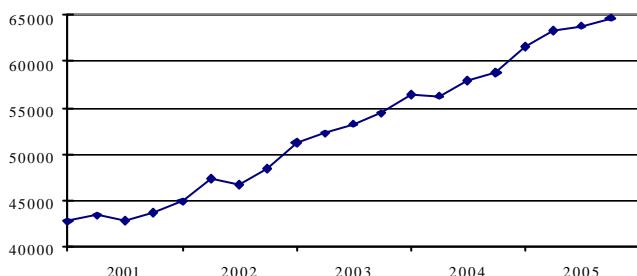
Variations annuelles en %



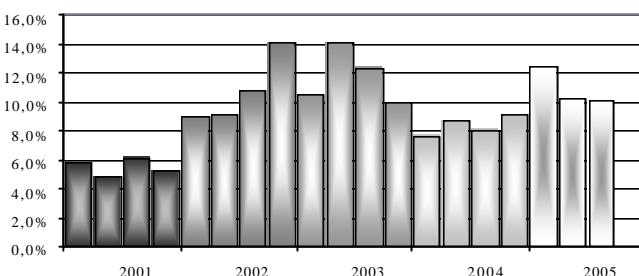
Crédits à l'équipement accordés aux entreprises

(sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP

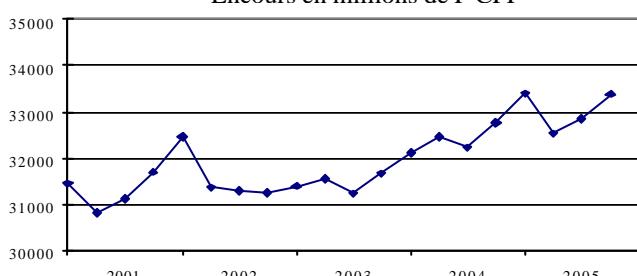


Variations annuelles en %

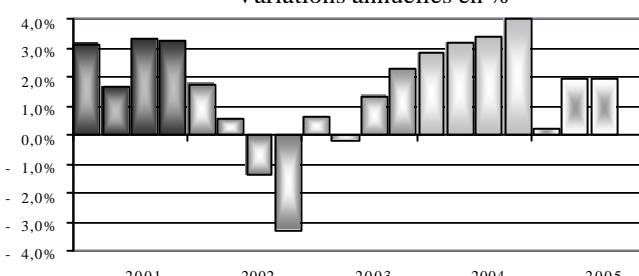


Crédits de trésorerie accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP

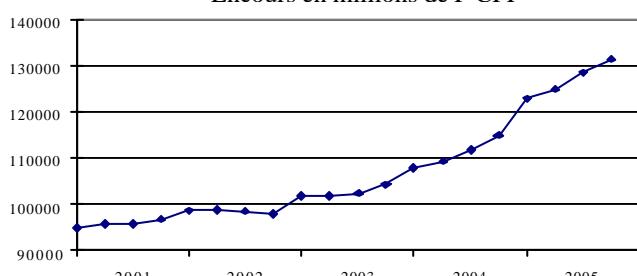


Variations annuelles en %

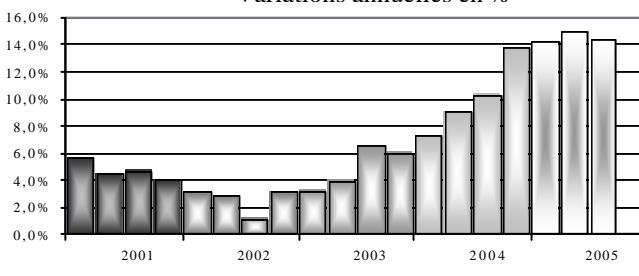


Crédits à l'habitat accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %



1.2.3 LES CONCOURS ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS INSTALLES HORS DE LA ZONE D'EMISSION (TABLEAU V)

L'encours des crédits accordés par les établissements installés hors de la zone d'émission est stable.

Les établissements situés hors zone d'émission octroient essentiellement des **crédits à l'équipement** (53 % du total) et des **crédits à l'habitat** (40 %). La première catégorie de crédit enregistre une diminution de son encours de 1,5 % en glissement annuel. L'encours des crédits à l'habitat voit son rythme de progression s'établir à + 2,0 % en glissement annuel à fin septembre 2005.

L'encours des crédits aux "**Autres agents économiques résidents**" représente 39 % de l'activité des établissements de crédit situés hors de la zone d'émission. Ce dernier recule de 3,7 % sur douze mois. Il est composé essentiellement de crédits à l'équipement octroyés aux collectivités publiques. L'encours des crédits accordés aux **sociétés non financières** représente 21 % du total des concours et diminue de 7,1 % sur douze mois. Enfin, le rythme de progression de l'encours des particuliers (essentiellement constitué de crédits à l'habitat) demeure soutenu à + 8,3 % en glissement annuel au 30 septembre 2005. La part relative des concours accordés aux particuliers par les établissements de crédit installés hors de la zone d'émission (essentiellement des crédits à l'habitat) est passée de 37 % fin septembre 2004 à 40 % fin septembre 2005.

VENTILATION PAR AGENT ÉCONOMIQUE DES CONCOURS OCTROYÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS INSTALLES HORS DE LA ZONE D'EMISSION

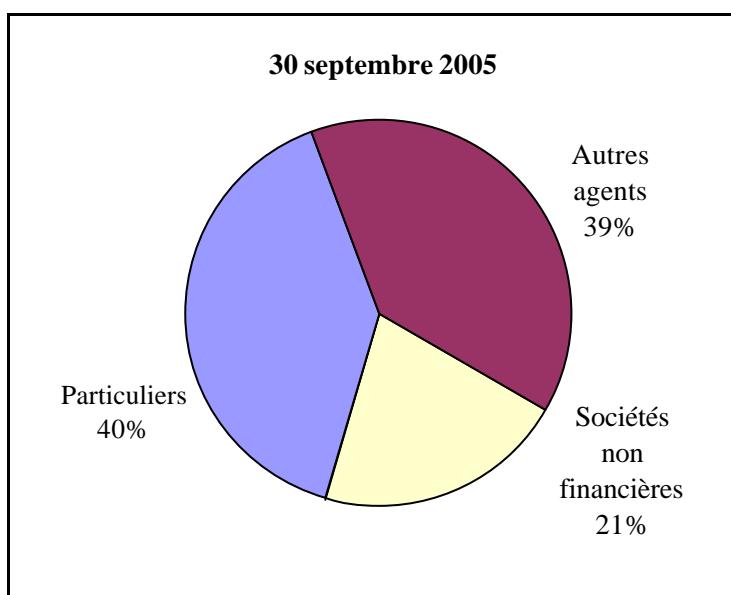


TABLEAU V
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés hors de la zone d'émission)

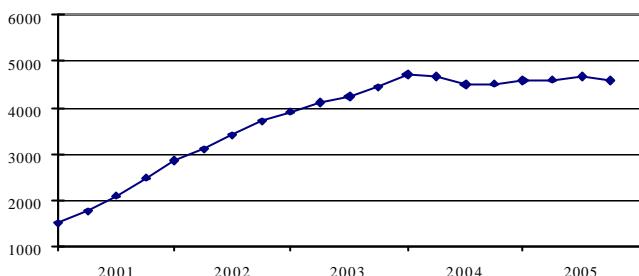
en millions de F CFP	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	30/09/2005	variations en pourcentage		
	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Crédit-bail	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés non financières	—	—	—	—	—	—	—	—
Entrepreneurs individuels	—	—	—	—	—	—	—	—
Particuliers	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres agents résidents	—	—	—	—	—	—	—	—
Crédits de trésorerie	4 523	4 588	4 612	4 680	4 596	1,6%	- 0,3%	- 1,8%
Sociétés non financières	—	—	—	—	—	—	—	—
Entrepreneurs individuels	—	—	—	—	—	—	—	—
Particuliers	4 523	4 588	4 612	4 680	4 596	1,6%	- 0,3%	- 1,8%
Autres agents résidents	—	—	—	—	—	—	—	—
Crédits à l'équipement	49 862	49 110	49 287	47 849	49 139	- 1,5%	- 0,3%	2,7%
Sociétés non financières	14 688	14 849	14 815	14 052	14 314	- 2,5%	- 3,4%	1,9%
Entrepreneurs individuels	—	—	—	—	—	—	—	—
Particuliers	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres agents résidents	35 175	34 261	34 472	33 797	34 825	- 1,0%	1,0%	3,0%
Crédits à l'habitat	36 444	36 724	36 180	36 428	37 174	2,0%	2,7%	2,0%
Sociétés non financières	5 871	5 177	5 178	4 845	4 845	-17,5%	- 6,4%	—
Entrepreneurs individuels	—	—	—	—	—	—	—	—
Particuliers	29 379	30 485	30 747	31 348	32 094	9,2%	4,4%	2,4%
Autres agents résidents	1 194	1 062	255	235	235	-80,3%	- 7,8%	—
Comptes ordinaires débiteurs	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés non financières	—	—	—	—	—	—	—	—
Entrepreneurs individuels	—	—	—	—	—	—	—	—
Particuliers	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres agents résidents	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres crédits	1 493	1 358	1 357	1 278	1 278	-14,4%	- 5,8%	—
Sociétés non financières	759	673	673	624	624	-17,8%	- 7,3%	—
Entrepreneurs individuels	—	—	—	—	—	—	—	—
Particuliers	2	2	2	2	2	—	—	—
Autres agents résidents	731	683	682	652	652	-10,8%	- 4,4%	—
Créances douteuses nettes	578	597	621	649	648	12,2%	4,3%	- 0,2%
Sociétés non financières	—	32	31	22	25	—	-19,4%	13,6%
Entrepreneurs individuels	—	—	—	—	—	—	—	—
Particuliers	261	239	260	316	309	18,4%	18,8%	- 2,2%
Autres agents résidents	317	326	330	311	314	- 0,8%	- 4,8%	1,0%
TOTAL NET	92 899	92 377	92 057	90 884	92 835	- 0,1%	0,8%	2,1%
Sociétés non financières	21 318	20 731	20 697	19 543	19 808	- 7,1%	- 4,3%	1,4%
Entrepreneurs individuels	—	—	—	—	—	—	—	—
Particuliers	34 165	35 314	35 621	36 346	37 001	8,3%	3,9%	1,8%
Autres agents résidents	37 416	36 332	35 739	34 995	36 026	- 3,7%	0,8%	2,9%
Provisions non ventilées	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL BRUT	92 899	92 377	92 057	90 884	92 835	- 0,1%	0,8%	2,1%

1. L'évolution monétaire et financière

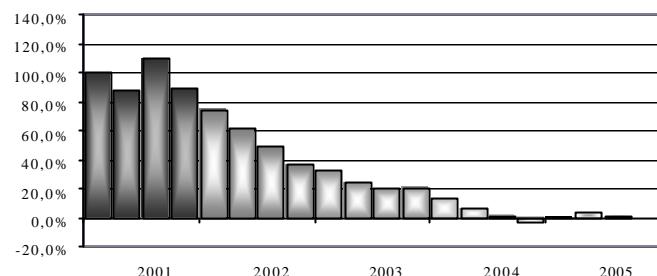
LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS HORS LA ZONE D'ÉMISSION

Crédits de trésorerie

Encours en millions de F CFP

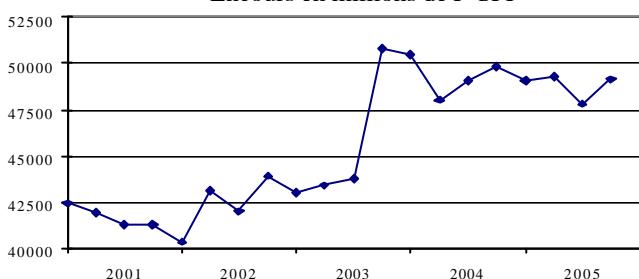


Variations annuelles en %

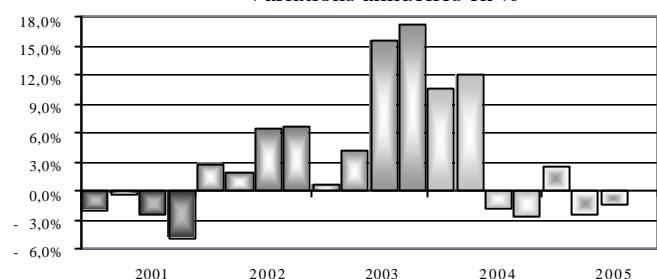


Crédits à l'équipement

Encours en millions de F CFP

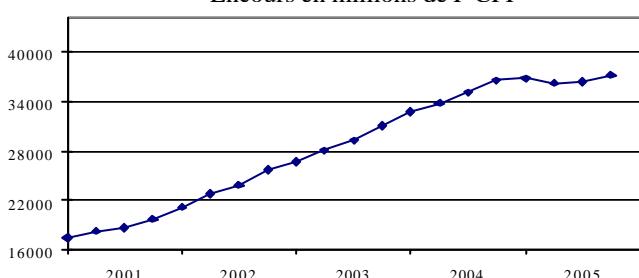


Variations annuelles en %

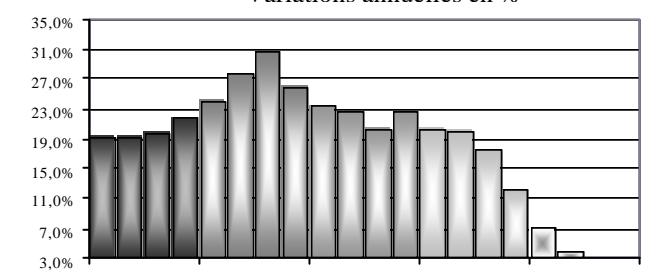


Crédits à l'habitat

Encours en millions de F CFP

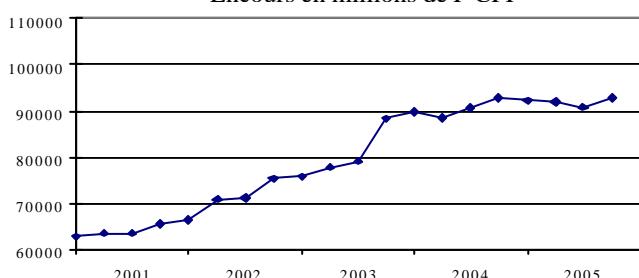


Variations annuelles en %

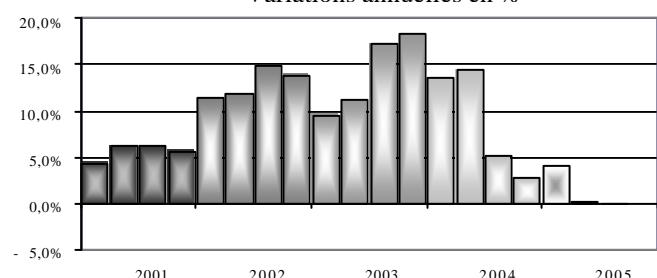


Ensemble des crédits

Encours en millions de F CFP



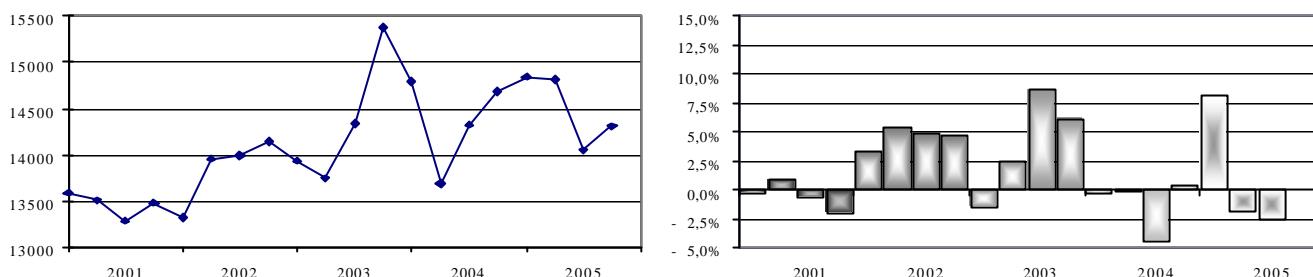
Variations annuelles en %



LES PRINCIPAUX CONCOURS ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS HORS LA ZONE D'ÉMISSION

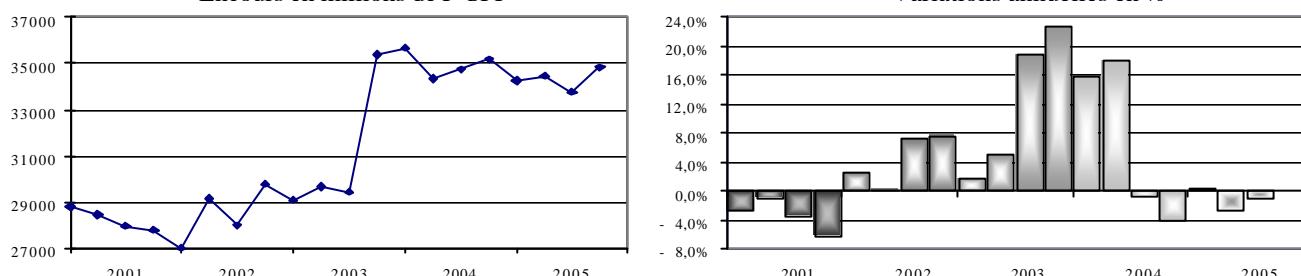
Crédits à l'équipement accordés aux entreprises (sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP Variations annuelles en %



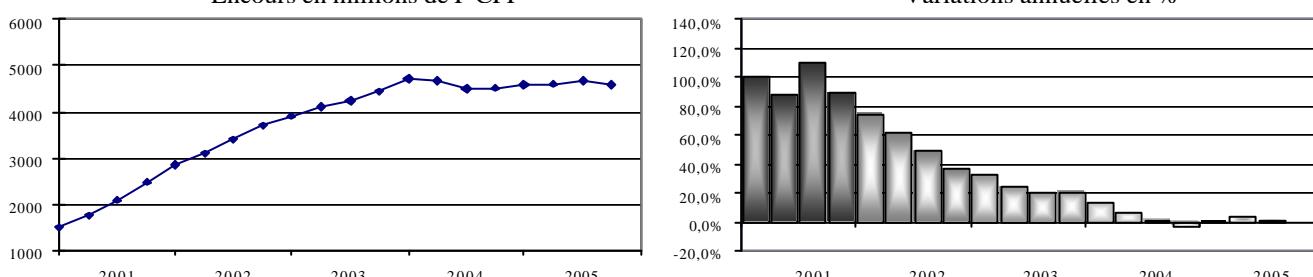
Crédits à l'équipement accordés aux « autres agents résidents »

Encours en millions de F CFP Variations annuelles en %



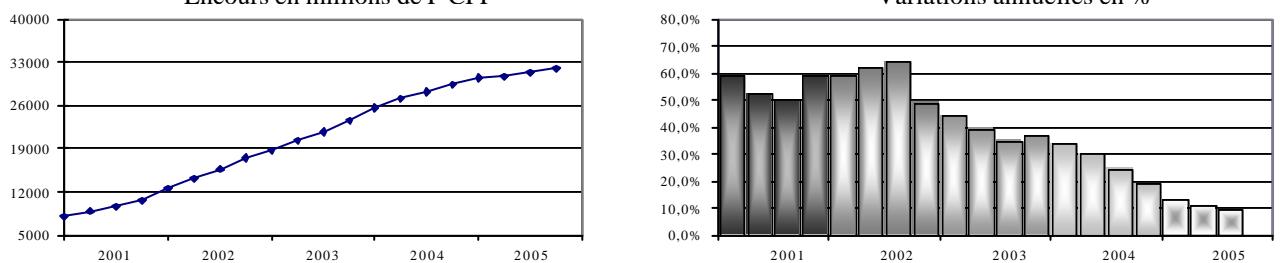
Crédits de trésorerie accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP Variations annuelles en %



Crédits à l'habitat accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP Variations annuelles en %



1.3 - LA MASSE MONETAIRE (M3) ET SES CONTREPARTIES

1.3.1 LA MASSE MONETAIRE (TABLEAU VI)

La masse monétaire a progressé de 12,9 % sur douze mois pour s'établir à 274,2 milliards de FCFP au 30 septembre 2005. Cette croissance résulte essentiellement de l'augmentation du volume des dépôts à vue.

Avec un montant de circulation fiduciaire en augmentation de 1,3 % et des dépôts à vue en hausse de 19 % sur la période sous revue, l'agrégat M1 progresse de 17,3 %. Cet élément vient à représenter 49 % de la masse monétaire à fin septembre 2005.

L'agrégat M2-M1 (quasi-exclusivement constitué de comptes sur livrets) est en hausse de 10 % sur douze mois après une hausse de 8,2 % entre le 30 septembre 2003 et le 30 septembre 2004.

Dans le même temps, l'agrégat M3-M2 (essentiellement constitué de dépôts à terme) progresse de 8,1 % contre une augmentation de 4,2 % entre le 30 septembre 2003 et le 30 septembre 2004.

Enfin, l'agrégat P1 (l'épargne contractuelle est quasi-exclusivement constituée de plans d'épargne-logement) augmente de 24,5 %.

1.3.2 LES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE (TABLEAU VII)

Les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux sont stables (+ 0,8 %) sur douze mois. Les engagements hors zone d'émission augmentent sur la même période de 11,2 %. Ces évolutions pèsent sur la position extérieure nette des établissements de crédit locaux (différence entre les avoirs et les engagements). Ainsi, ce solde structurellement négatif s'est creusé en un an à - 64,8 milliards de FCFP au 30 septembre 2005 (+ 21,5 %).

La part des concours financés sur ressources non monétaires diminue. Elle s'établit à 47,6 % au 30 septembre 2005 contre 49,8 % au 30 septembre 2004.

Les avoirs hors zone d'émission de l'Institut d'émission représentent 18 milliards de F CFP au 30 septembre 2005, en augmentation de 9,2 % par rapport au 30 septembre 2004.

1. L'évolution monétaire et financière

TABLEAU VI
Composantes de la masse monétaire en Nouvelle-Calédonie

	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	30/09/2005	variations en pourcentage
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12 m / m-6 m / m-3
M1						
Circulation fiduciaire	10 645	11 500	10 540	10 576	10 781	1,3%
- Billets	9 504	10 325	9 373	9 399	9 583	0,8%
- Pièces	1 141	1 175	1 167	1 177	1 198	5,0%
Dépôts à vue	104 188	133 908	115 547	123 559	123 966	19,0%
- Banques	97 917	127 843	109 114	116 603	117 044	19,5%
- O.P.T.	6 271	6 065	6 433	6 956	6 922	10,4%
- Trésor public	—	—	—	—	—	—
Total M1	114 833	145 408	126 087	134 135	134 747	17,3%
M2 - M1	56 108	58 140	60 360	62 080	61 704	10,0%
Comptes sur livrets	55 414	57 426	59 647	61 330	60 933	10,0%
Comptes d'épargne-logement	694	714	713	750	771	11,1%
Total M2	170 941	203 548	186 447	196 215	196 451	14,9%
M3 - M2	71 897	70 777	77 021	74 469	77 723	8,1%
Dépôts à terme	70 980	69 907	76 162	73 622	76 897	8,3%
- Banques	70 980	69 907	76 162	73 622	76 897	8,3%
- O.P.T.	—	—	—	—	—	1,0%
- Trésor public	—	—	—	—	—	—
Bons	917	870	859	847	826	- 9,9%
Certificats de dépôt	—	—	—	—	—	—
Total M3	242 838	274 325	263 468	270 684	274 174	12,9%
P1	4 255	4 601	4 858	5 109	5 297	24,5%
(Epargne contractuelle)						
Plans d'épargne-logement	4 219	4 566	4 823	5 074	5 260	24,7%
Compte d'épargne à long terme	—	—	—	—	—	—
Autres comptes d'épargne à régime spécial	36	35	35	35	37	2,8%

TABLEAU VII
Contreparties de la masse monétaire

	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	30/09/2005	variations en pourcentage
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12 m / m-6 m / m-3
Avoirs hors zone d'émission						
Avoirs hors zone d'émission	69 197	77 874	71 754	71 636	71 121	2,8%
- Institut d'émission	16 487	19 007	18 123	17 282	18 007	9,2%
- Etablissements de crédit locaux (*)	52 710	58 867	53 631	54 354	53 114	0,8%
Créances du Trésor public	9 842	9 614	10 218	10 835	10 938	11,1%
Concours sur ressources monétaires	163 799	186 837	181 496	188 213	192 115	17,3%
- Concours de caractère bancaire des EC locaux	326 157	345 025	348 886	355 490	366 850	12,5%
- Ressources non monétaires des EC locaux (à déduire)	162 358	158 188	167 390	167 277	174 735	7,6%
- Excédents des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	30 663	31 693	32 266	33 889	34 179	11,5%
- Provisions sur créances douteuses	10 654	10 457	10 501	10 302	9 952	- 6,6%
- Engagements hors zone d'émission (*)	106 058	105 129	112 012	117 427	117 927	11,2%
- Epargne contractuelle	4 256	4 598	4 859	5 110	5 297	24,5%
- Divers	10 727	6 311	7 752	549	7 380	-31,2%
Total M3	242 838	274 325	263 468	270 684	274 174	12,9%

(*) Position extérieure nette du système bancaire local : - 53 348 - 46 262 - 58 381 - 63 073 - 64 813

La position extérieure nette du système bancaire local résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements.

1.4 - L'EQUILIBRE EMPLOIS - RESSOURCES DES EC LOCAUX

1.4.1 LE FINANCEMENT DES CRÉDITS BANCAIRES (TABLEAU VIII)

Les ressources des établissements de crédit sont quasiment entièrement affectées à leur activité de crédit (97,3 %), le solde étant dévolu à la constitution des réserves obligatoires auprès de l'IEOM (2,7 %). L'activité globale des établissements de crédit locaux a progressé de 12,5 % entre le 30 septembre 2004 et le 30 septembre 2005 et représente un volume de 377,1 milliards de F CFP.

Le système bancaire local se finance sur ressources propres à hauteur de 11,7 %, soit un volume de 44,1 milliards de F CFP au 30 septembre 2005. A noter que ces ressources propres sont en progression de 6,8 % par rapport au 30 septembre 2004.

Les opérations de réescompte sont en diminution de 12,8 % sur douze mois (*cf. aux « autres activités de l'IEOM », point 3.3 « Le refinancement » page 46*). Avec un encours de 10 milliards de FCFP, elles représentent 2,6 % des ressources des établissements de crédit locaux.

Les ressources des établissements de crédit proviennent donc essentiellement des dépôts collectés. Ces derniers minorés des encaisses représentent 254,9 milliards de F CFP à fin septembre 2005 (67,6 % des ressources).

TABLEAU VIII

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 septembre 2005

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	366 850	97,3%	Dépôts collectés (- encaisses)	254 934	67,6%
Réserves obligatoires	10 245	2,7%	Financement sur ressources propres *	44 132	11,7%
Réserves libres	–	–	Réescompte	9 955	2,6%
			(-) position extérieure nette des EC	64 812	17,2%
			Excédent des op. diverses des EC	3 262	0,9%
TOTAL DES EMPLOIS	377 095	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	377 095	100,0%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 décembre 2004

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	345 025	97,0%	Dépôts collectés (- encaisses)	254 778	71,6%
Réserves obligatoires	10 603	3,0%	Financement sur ressources propres *	42 150	11,9%
Réserves libres	–	–	Réescompte	11 213	3,2%
			(-) position extérieure nette des EC	46 262	13,0%
			Excédent des op. diverses des EC	1 225	0,3%
TOTAL DES EMPLOIS	355 628	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	355 628	100,0%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 septembre 2004

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	326 157	97,3%	Dépôts collectés (- encaisses)	223 952	66,8%
Réserves obligatoires	8 944	2,7%	Financement sur ressources propres *	41 317	12,3%
Réserves libres	–	–	Réescompte	11 418	3,4%
			(-) position extérieure nette des EC	53 348	15,9%
			Excédent des op. diverses des EC	5 066	1,5%
TOTAL DES EMPLOIS	335 101	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	335 101	100,0%

(*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

1.4.2 L'ÉQUILIBRE EMPLOIS-RESSOURCES EN FONCTION DE LA DURÉE¹ (TABLEAU IX)

Les opérations avec la clientèle

Les opérations avec la clientèle sont structurellement déficitaires en terme de solde emplois-ressources. En effet, les ressources clientèle des établissements de crédit calédoniens représentent un montant de 260,9 milliards de FCFP contre un volume d'emplois clientèle de 357 milliards de FCFP. Il en résulte donc un déficit des opérations avec la clientèle de 96,1 milliards de FCFP au 30 septembre 2005. Ce déficit est supérieur à celui observé à fin septembre 2004 (- 86,5 milliards de FCFP).

Parallèlement à ce déficit, un très grand décalage entre les ressources et les emplois clientèle est observé en ce qui concerne les délais d'exigibilité. Les ressources clientèle sont essentiellement des dépôts à moins de trois mois (89 % des ressources clientèle) tandis que les emplois clientèle sont majoritairement des emplois à plus d'un an (70 % des emplois clientèle).

Les opérations interbancaires

Les ressources interbancaires des établissements de crédit locaux représentent un encours de 139,7 milliards de FCFP. Ce sont majoritairement des ressources longues (68 % ont un terme supérieur à douze mois, 28 % ont un terme supérieur à 5 ans). Parallèlement, les emplois sont à très court terme puisque l'encours au jour le jour représente 45 % du total des emplois interbancaires (84,7 milliards de FCFP). Le solde des opérations interbancaires ressort positif à 55 milliards de FCFP, en augmentation par rapport à fin septembre 2004 (47,3 milliards de FCFP). Ce décalage au niveau des termes est à l'opposé de ce qui est observé pour les opérations avec la clientèle. L'équilibre entre les opérations interbancaires et les opérations avec la clientèle provient de l'excédent des capitaux permanents sur les valeurs immobilisées (44,1 milliards de FCFP au 30 septembre 2005 contre 41,3 milliards de FCFP douze mois auparavant).

¹ Cette analyse de l'activité bancaire est faite selon une méthodologie purement comptable fondée sur l'examen des bilans agrégés des établissements de crédit. En conséquence, quelques écarts apparaissent par rapport aux données indiquées précédemment dans le bulletin notamment en ce qui concerne l'activité de crédit des établissements de crédit. L'ensemble de ces écarts d'origine méthodologique est repris dans la ligne « Retraitements ».

TABLEAU IX
Équilibre emplois-ressources en fonction de la durée

	30 septembre 2005	Total général	Sans terme	JJ	< 1 mois	< 3 mois	< 6 mois	< 12 mois	< 5 ans	> 5 ans
OPERATIONS INTERBANCAIRES										
EMPLOIS										
Caisse (F CFP + Devises)	2 376	2 376	—	—	—	—	—	—	—	—
Banques centrales et OPT	10 469	—	10 469	—	—	—	—	—	—	—
Comptes ordinaires débiteurs	24 817	—	24 817	—	—	—	—	—	—	—
Comptes et prêts à terme dont réseau	43 661	—	2 989	11 409	1 936	879	6 888	18 247	1 313	—
Val. reçues en pension à terme	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts à la clientèle financière	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VNI, créances douteuses et créances rattachées	3 387	3 387	—	—	—	—	—	—	—	—
Total emplois	84 710	5 763	38 275	11 409	1 936	879	6 888	18 247	1 313	
RESSOURCES										
Banques centrales et OPT	224	—	224	—	—	—	—	—	—	—
Comptes ordinaires créditeurs	3 953	—	3 953	—	—	—	—	—	—	—
Comptes et emprunts à terme dont réseau	123 108	—	82	3 539	7 501	4 998	12 255	55 075	39 658	—
Val. données en pension à terme	9 955	—	—	9 955	—	—	—	—	—	—
Emprunts auprès de la clientèle financière	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres sommes dues, dettes rattachées	2 443	2 443	—	—	—	—	—	—	—	—
Total ressources	139 683	2 443	4 259	13 494	7 501	4 998	12 255	55 075	39 658	
RESSOURCES - EMPLOIS										
Cumul	54 973	- 3 320	- 34 016	2 085	5 565	4 119	5 367	36 828	38 345	
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE										
EMPLOIS										
Comptes ordinaires débiteurs	29 585	—	29 585	—	—	—	—	—	—	—
Valeurs reçues en pension	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Crédits à la clientèle	298 009	—	105	8 314	11 386	16 593	26 502	132 412	102 697	—
VNI, créances douteuses et créances rattachées	7 533	7 533	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts subordonnés à terme	597	—	—	—	—	—	—	—	597	—
Crédit-bail et opérations assimilées	20 542	220	—	542	996	1 666	2 932	14 148	38	—
Location simple	727	—	—	52	36	55	106	478	—	—
Total emplois	356 993	7 753	29 690	8 908	12 418	18 314	29 540	147 038	103 332	
RESSOURCES										
Comptes ordinaires créditeurs	117 045	114	116 931	—	—	—	—	—	—	—
Valeurs données en pension	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comptes sur livrets et divers	62 350	—	58 221	27	7	3	524	3 352	216	—
Comptes créditeurs à termes	76 895	—	—	32 826	23 760	9 215	4 342	5 604	1 148	—
Bons de caisse et bons d'épargne	826	—	1	178	156	281	136	74	—	—
Titres de créances négociables	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres sommes dues, dettes rattachées	3 742	3 742	—	—	—	—	—	—	—	—
Total ressources	260 858	3 856	175 153	33 031	23 923	9 499	5 002	9 030	1 364	
RESSOURCES - EMPLOIS										
Cumul	- 96 135	- 3 897	145 463	24 123	11 505	- 8 815	- 24 538	-138 008	-101 968	
Retraitements	2 970									
Excédent cap.perm.sur Val. Imm.	44 132									



II. Rappel des taux

1. Les taux administrés

2. Les taux de marché

3. Les taux de l'usure

4. Les enquêtes de l'IEOM sur le coût du crédit

2. Rappel des taux

2.1 - TAUX ADMINISTRÉS

2.1.1 TAUX D'INTÉRÊT LÉGAL

Année 1997	Année 1998	Année 1999	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Année 2003	Année 2004	Année 2005
3,87 %	3,36 %	3,47 %	2,74 %	4,26 %	4,26 %	3,29 %	2,27 %	2,05 %

2.1.2 TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT

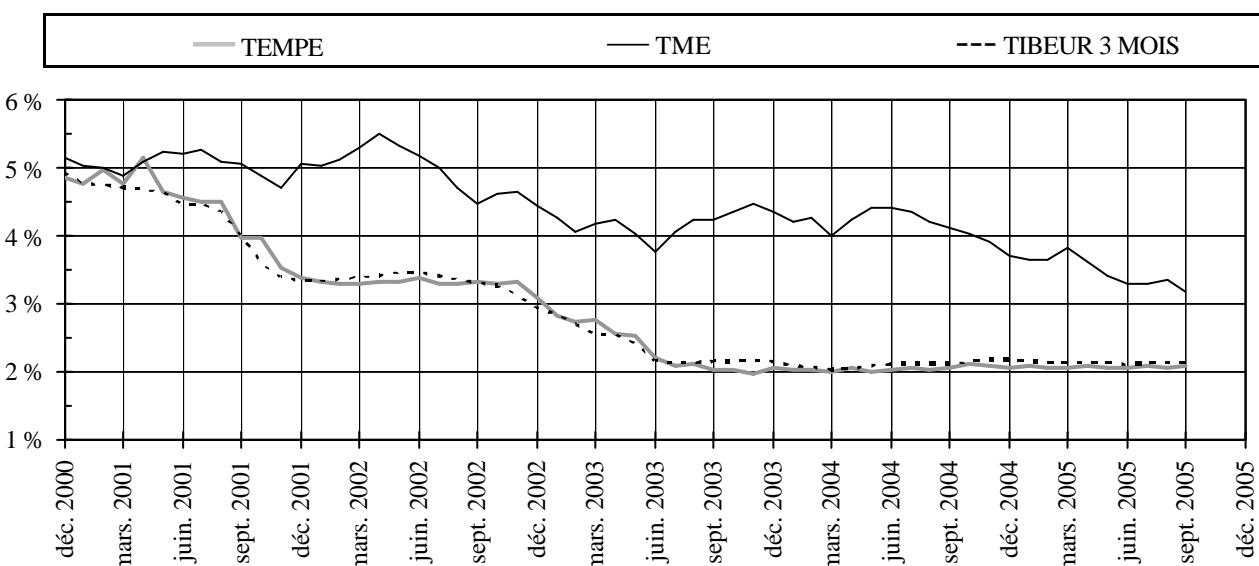
Taux de refinancement	1 ^{er} Trim. 2005	2 ^{ème} Trim. 2005	3 ^{ème} Trim. 2005	4 ^{ème} Trim. 2005
Taux de la facilité de dépôt	1,00 % (1)	1,00 %	1,00 %	1,25 % (1')
Taux de l'escompte de chèque	3,00 % (1)	3,00 %	3,00 %	3,25 % (1')
Taux de la facilité de prêt marginal	3,00 % (1)	3,00 %	3,00 %	3,25 % (1')
Taux de réescompte des crédits aux entreprises	1,50 % (2)	1,50 %	1,50 %	1,50 %
Taux de réescompte des PBL	3,00 % (3)	3,00 %	3,00 %	3,00 %

Taux plafonds	1 ^{er} Trim. 2005	2 ^{ème} Trim. 2005	3 ^{ème} Trim. 2005	2 ^{ème} Trim. 2005
Prêts réescomptés aux entreprises	4,50 % (2)	4,50 %	4,50 %	4,50 %
Prêts bancaires au logement (PBL)	6,40 % -6,85 % (4)	5,95 % -6,40 % (5)	5,95 % -6,40 %	5,65 % -6,10 % (6)

(1) à compter du 10/06/2003 (3) à compter du 01/08/1996 (5) à compter du 01/04/2005 (Taux SGFGAS)
 (1') à compter du 06/12/2005 (4) à compter du 01/12/2004 (Taux SGFGAS) (6) à compter du 01/09/2005 (taux SGFGAS)
 (2) à compter du 01/01/2004

2.2 - TAUX DU MARCHÉ

2.2.1 TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE ET DU MARCHÉ OBLIGATAIRE (MOYENNE MENSUELLE)



TEMPE : Taux Moyen Pondéré en Euro ou EONIA (Euro Overnight Index Average)

TME : Taux Moyen des Emprunts d'État à long terme (source : CDC)

TIBEUR : Taux Interbancaire Offert en Euro ou EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate)

2. Rappel des taux

2.2.2 TAUX DE BASE BANCAIRE

	Oct. 2001	Jan. 2002	Avr. 2003	Avr. 2004	Juil. 2004	Jan. 2005	Avr. 2005	Oct. 2005
France Métropolitaine (taux de base bancaire)	6,60%	6,60%	6,60%	6,60%	6,60%	6,60%	6,60%	6,60%
Nouvelle-Calédonie (taux de référence moyen pondéré)	8,22%	8,21%	8,20%	8,18%	8,19%	8,20%	8,19%	8,21%
Ecart (en points)	1,62	1,61	1,60	1,58	1,59	1,60	1,59	1,61

2.3 - TAUX DE L'USURE

2.3.1 CRÉDITS AUX PARTICULIERS

Seuils de l'usure	1er Trim. 2005	2 ^{ème} Trim. 2005	3 ^{ème} Trim. 2005	4 ^{ème} Trim. 2005
Prêts immobiliers				
- Prêts à taux fixe	6,63 %	6,29 %	6,03 %	5,87 %
- Prêts à taux variable	5,84 %	5,69 %	5,53 %	5,48 %
- Prêts à taux relais	6,56 %	6,20 %	5,92 %	5,72 %
Autres prêts (1)				
- Prêts d'un montant < ou = à 181.920 F CFP	19,45 %	19,60 %	19,87 %	19,76 %
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 181.920 F CFP	16,33 %	16,53 %	16,77 %	17,44 %
- Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 181.920 F CFP	8,85 %	8,87 %	8,29 %	8,33 %

(1) Le décret n°2002-927 du 10 décembre 2002 a défini une nouvelle méthode pour le calcul du taux effectif global applicable aux crédits à la consommation. Cette évolution a été prise en compte à partir du 4^{ème} trimestre 2002 pour les calculs des seuils de l'usure.

2.3.2 CRÉDITS AUX ENTREPRISES

Seuils de l'usure	1 ^{er} Trim. 2005	2 ^{ème} Trim. 2005	3 ^{ème} Trim. 2005	4 ^{ème} Trim. 2005
- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,47 %	8,53 %	8,95 %	8,99 %
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	6,01 %	5,79 %	5,67 %	5,52 %
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	6,65 %	6,43 %	6,31 %	6,01 %
- Découverts en compte (2)	11,71 %	11,55 %	11,72 %	11,55 %
- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans	7,88 %	7,67 %	7,81 %	7,75 %

(2) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

2. Rappel des taux

2.4 - ENQUÊTES DE L'IEOM SUR LE COÛT DU CRÉDIT

2.4.1 LE COÛT DU CRÉDIT AUX PARTICULIERS

L'enquête semestrielle sur le coût du crédit aux particuliers est effective en Nouvelle-Calédonie depuis le début de l'année 2002. Le dispositif de recensement s'est progressivement étendu à l'ensemble des établissements de crédit de la place¹. La dernière enquête a été réalisée aux mois de juillet et août 2005 et a porté sur 5 538 crédits aux particuliers, pour un montant total de 9,7 milliards de F CFP.

Le taux moyen des prêts immobiliers fléchit très légèrement à 4,97 % (- 0,16 point par rapport au taux moyen observé lors de l'enquête précédente). Les prêts immobiliers sont quasi-exclusivement accordés à taux fixes et représentent, en volume, plus de la moitié des autorisations recensées.

Le taux moyen des découverts ressort également stable à 11,29 % (- 0,06 point par rapport à l'enquête janvier/février 2005). L'octroi de découverts représente, en nombre de crédits distribués, plus des deux tiers de l'activité de crédit des établissements de la place avec les particuliers.

2.4.2 LE COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

Au cours des mois de juillet et août 2005, l'ensemble des cinq banques FBF de la place a distribué 2 050 crédits aux entreprises pour un montant total de 13,7 milliards de F CFP. Le montant moyen des crédits aux entreprises ressort à 6,7 millions de F CFP, en hausse par rapport à l'enquête de janvier/février 2005 où il s'établissait à 4 millions de F CFP.

Cette dernière enquête révèle une légère réduction du coût du crédit par rapport à l'enquête précédente :

- cette baisse du taux d'intérêt moyen pondéré de l'ensemble des crédits à court terme est toutefois le résultat d'évolutions plus ou moins marquées. Ainsi, le taux moyen appliqué aux opérations de découverts s'est contracté de 0,19 point passant de 5,70 % à 5,51 %. L'escompte est une opération fréquemment utilisée en Nouvelle-Calédonie représentant en moyenne, plus de la moitié des opérations de crédits à court terme. Les opérations d'escompte sont, de façon générale, majoritairement effectuées pour un montant inférieur à 2 millions de F CFP. Le taux moyen pondéré des opérations d'escompte ressort à 5,89 % contre 6,22 % précédemment. Les autres crédits à court terme enregistrent pour leur part une nette baisse (- 0,84 point) de leur taux moyen à 4,89 %. Leur part demeure marginale dans les déclarations des établissements de crédit de la place, tant en terme de nombre de crédits qu'en terme de montant.

- la moyenne pratiquée pour les crédits à moyen et long terme ressort stable (+ 0,02 point) à 4,80 %.

¹ Banques FBF et Sociétés financières (sauf le CAM du fait de la nature de son activité).

2. Rappel des taux

Evolution des taux moyens du crédit aux particuliers

Taux moyen constaté (1)	juillet 2004	janvier 2005	juillet 2005	Variations en points	
				sur 12 mois	sur 6 mois
Prêts immobiliers.....	5,08%	5,13%	4,97%	-0,11 pt	-0,16 pt
Prêts personnels < 181 920 F CFP.....	12,65%	9,65%	8,92%	-3,72 pts	-0,73 pts
Découverts.....	11,32%	11,34%	11,29%	-0,04 pt	-0,06 pt
Prêts personnels > 181 920 F CFP.....	6,71%	6,90%	6,41%	-0,30 pt	-0,49 pt
Taux moyen global.....	9,46%	9,62%	9,75%	0,29 pt	0,13 pt

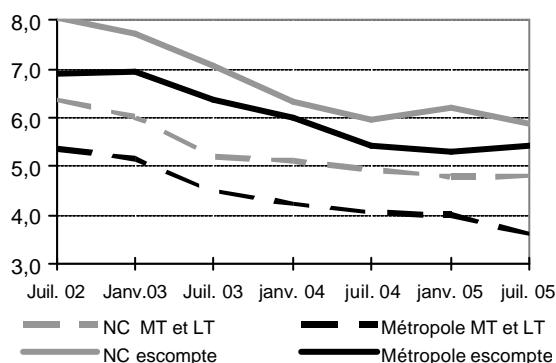
(1) sur la base de moyennes arithmétiques simples

Evolution du coût du crédit net aux entreprises

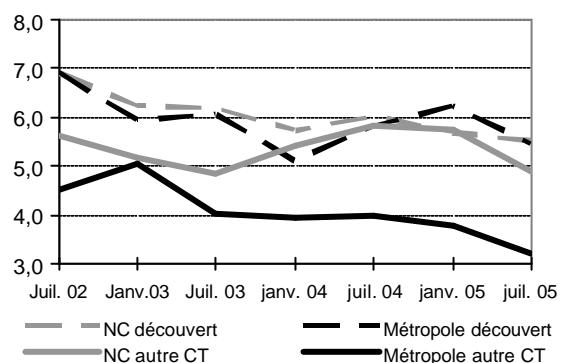
Taux pondérés constatés	juillet 2002	janvier 2003	juillet 2003	janvier 2004	juillet 2004	janvier 2005	juillet 2005	Variations
NC escompte	8,04	7,72	7,07	6,33	5,95	6,22	5,89	-0,33 pt
NC découvert	6,91	6,25	6,18	5,74	6,03	5,70	5,51	-0,19 pt
NC autres court terme	5,62	5,16	4,83	5,41	5,83	5,73	4,89	-0,84 pt
Ens. court terme	7,38	6,85	6,42	5,90	5,98	5,92	5,61	-0,31 pt
NC MT et LT	6,38	6,01	5,21	5,12	4,93	4,78	4,80	0,02 pt
TMPG	7,03	6,59	6,02	5,66	5,64	5,52	5,33	-0,19 pt
déclarations (nb)	1 196	1 066	995	1 677	2 333	4 637	2 050	-55,8%
Métropole escompte	6,92	6,95	6,36	5,98	5,41	5,31	5,44	0,13 pt
Métropole découvert	6,92	5,95	6,06	5,11	5,83	6,23	5,47	-0,76 pt
Métropole autres CT	4,50	5,07	4,03	3,96	3,97	3,79	3,19	-0,60 pt
Métropole MT et LT	5,37	5,15	4,49	4,24	4,05	4,00	3,61	-0,39 pt

Pour chaque catégorie de crédit, les taux retenus pour la Métropole sont ceux de la tranche des crédits correspondant au montant moyen observé sur la place lors de l'enquête

Coût des crédits à moyen et long terme aux entreprises (en %)



Coût du découvert aux entreprises (en %)



III. Les autres activités de l'IEOM

- 1. L'émission de la monnaie fiduciaire*
- 2. Les systèmes d'échange de valeurs*
- 3. Le refinancement*
- 4. La gestion des fichiers réglementaires*

Les autres activités de l'IEOM

3.1 - L'EMISSION DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE

Banque centrale de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie française, l'Institut d'émission d'outre-mer dispose du privilège de l'émission monétaire depuis le 1er avril 1967. Il émet ses propres billets et pièces, libellés en franc CFP (F CFP), monnaie ayant cours légal. La parité du franc CFP exprimée en euro est fixée à 8,38 euros pour 1000 francs CFP depuis le 1er janvier 1999.

L'Institut d'émission d'outre-mer met en circulation des billets d'une valeur faciale de 10 000 F CFP, 5 000 F CFP, 1 000 F CFP et 500 F CFP et des pièces d'une valeur faciale de 100 F CFP, 50 F CFP, 20 F CFP, 10 F CFP, 5 F CFP, 2 F CFP et 1 F CFP.

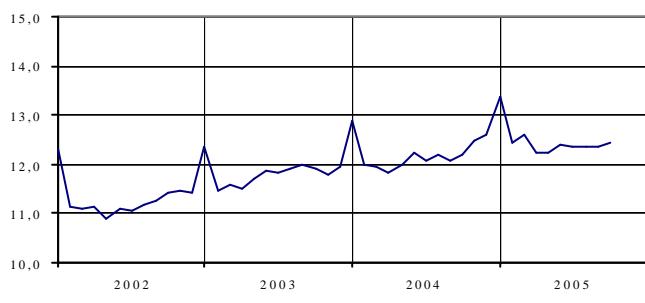
3.1.1 L'émission de billets en F CFP

A fin septembre 2005, l'émission nette de billets en F CFP s'élève à 3,6 millions de billets pour une valeur totale de 12,4 milliards de F CFP, toutes coupures confondues, soit une hausse respective de 2,1 % et de 2 % par rapport à la même date de l'année précédente.

Les principales évolutions par rapport à fin septembre 2004 en nombre d'unités émises concernent les billets de 500 F CFP qui progressent de 5 % et les billets de 5 000 F CFP qui augmentent de 2,7 %.

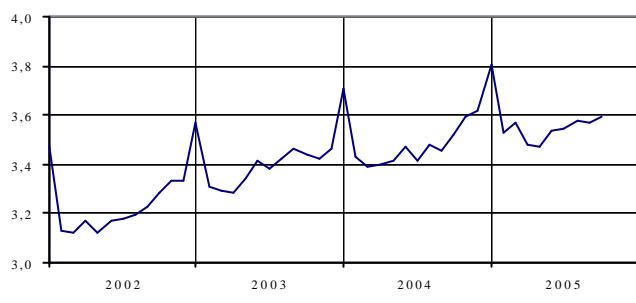
Les coupures de 5 000 F CFP et de 1 000 F CFP sont les plus utilisées ; les billets de 5 000 F CFP représentent ainsi 31 % du total des billets émis, devant ceux de 1 000 F CFP qui représentent 29 % du total.

Emissions mensuelles nettes de billets en valeur
(en milliards de F CFP)



Source : IEOM

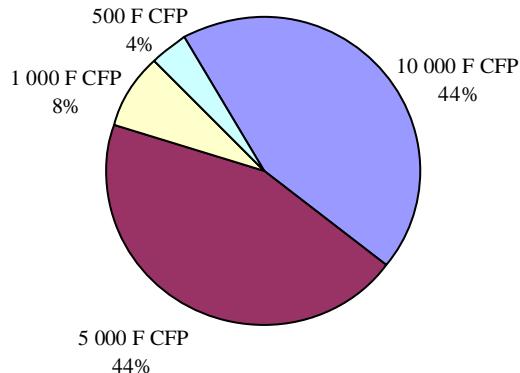
Emissions mensuelles nettes de billets en unités
(en millions d'unités)



Source : IEOM

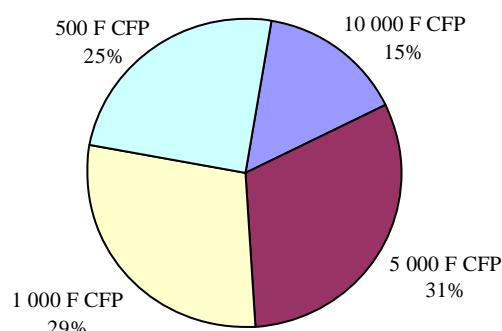
Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette de billets CFP pour le mois de septembre 2005

Répartition en valeur



Source : IEOM

Répartition par quantité



Source : IEOM

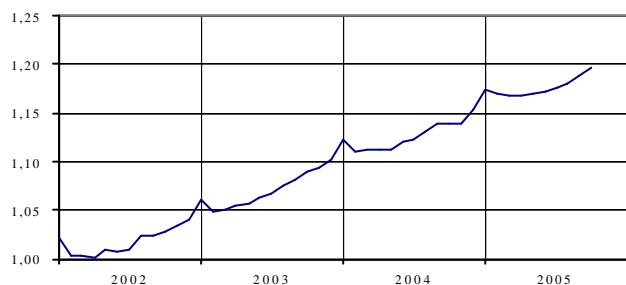
3.1.2 L'émission de pièces en F CFP

Pour le mois de septembre 2005, l'émission nette du nombre de pièces en F CFP s'affiche en hausse de 5,1 % par rapport à la même période l'année dernière à 92,6 millions de pièces pour un montant total en hausse de 5,0 % à 1,2 milliard de F CFP.

Les principales évolutions par rapport au mois de septembre 2004 en nombre de monnaies émises concernent les pièces de 2 F CFP qui progressent de 6 % et les pièces de 5 F CFP qui augmentent de 5,6 %.

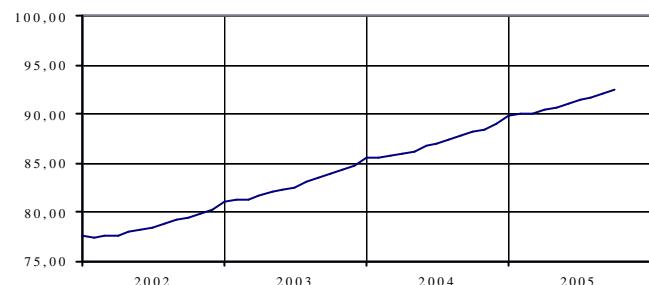
Les « petites pièces » (1F CFP, 2 F CFP, 5 F CFP) représentent 71,2 % du nombre de pièces émises à fin septembre, mais seulement 11,3 % en valeur.

Emissions nettes de pièces en valeur
(en milliards de F CFP)



Source : IEOM

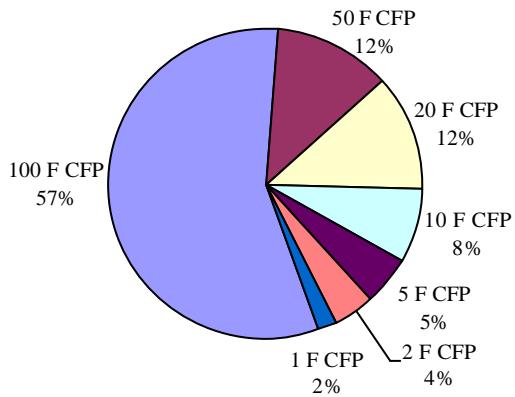
Emissions nettes de pièces en unités
(en millions d'unités)



Source : IEOM

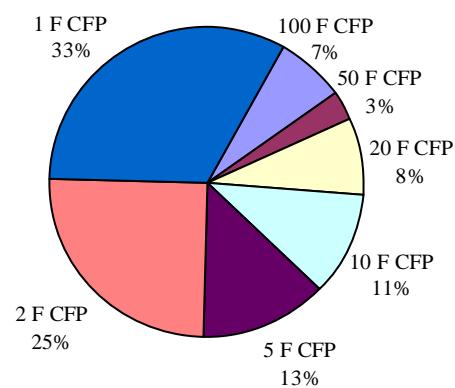
Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette cumulée de pièces CFP à fin septembre 2005

Répartition en valeur



Source : IEOM

Répartition par quantité



Source : IEOM

Les autres activités de l'IEOM

3.2 - LES SYSTEMES D'ECHANGE DE VALEURS

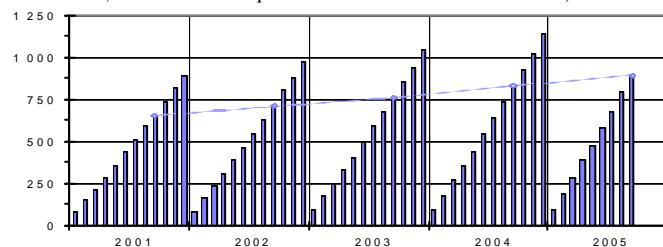
La **chambre de compensation** de Nouvelle-Calédonie, gérée par l'Institut d'émission d'outre-mer, assure le règlement des échanges interbancaires de valeurs (chèques, virements, effets de commerce...). Le solde résultant de la compensation quotidienne est inscrit au compte de chaque participant tenu par l'IEOM.

L'Institut d'émission d'outre-mer et les établissements bancaires et assimilés de Nouvelle-Calédonie ont engagé un processus de modernisation du **système interbancaire d'échange** (SIE) de la place. Ce processus a débouché le lundi 30 mai 2005 sur l'ouverture officielle du nouveau SIE de Nouvelle-Calédonie qui met en œuvre l'échange dématérialisé des valeurs. Pour l'instant, le nouveau SIE de Nouvelle-Calédonie traite les chèques, les virements, les prélèvements et le TIP. Les autres valeurs, notamment les effets, continuent à s'échanger dans le cadre de la chambre manuelle de compensation jusqu'à l'évolution prochaine du dispositif.

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2005, l'ensemble des **valeurs compensées** en Nouvelle-Calédonie a représenté **12,7 millions d'opérations** (chèques, effets et virements) pour un montant total de **894,2 milliards de F CFP**. Comparé au volume des opérations effectuées au cours du premier semestre 2004 (12,4 millions d'opérations), l'activité de la chambre de compensation a augmenté de 2,5 %. En valeur, le montant total des transactions traitées a progressé de 7,8 % par rapport à la même époque l'année précédente (829,5 milliards de F CFP).

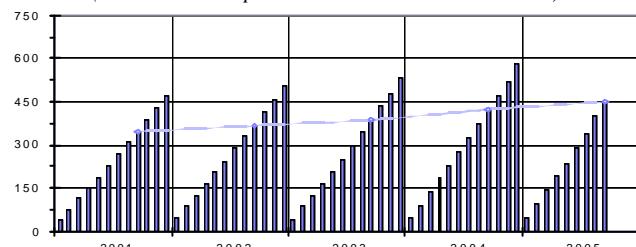
Dans le détail, le volume de chèques traités se maintient (- 0,3 %) pour un montant global compensé en progression (+ 6,3 %). Les effets, avis de prélèvement et titres interbancaires progressent pour leur part de 14,5 % en volume pour un montant d'opérations traitées en hausse de 10,8 %. Les virements progressent de 5,6 % en nombre et de 9,1 % en montant. Sur les neuf premiers mois de l'année, les virements représentent ainsi 2,3 millions d'opérations pour un volume total de 382,6 milliards de F CFP.

Compensation des échanges de valeurs
(cumul mensuel par année en milliards de F CFP)



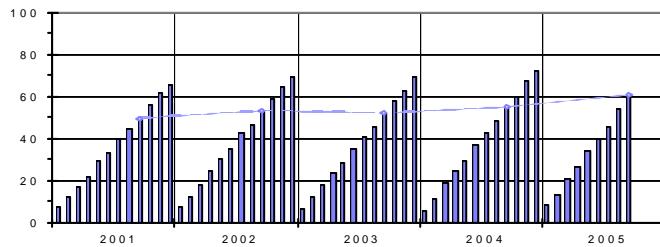
Source : IEOM

Compensation des chèques
(cumul mensuel par année en milliards de F CFP)



Source : IEOM

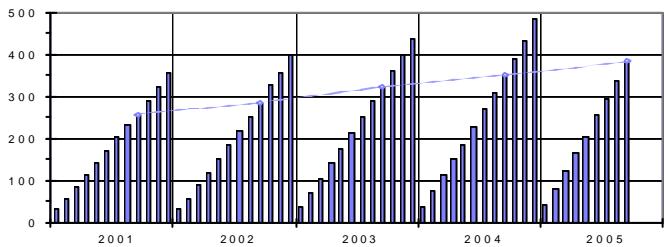
Compensation des effets, avis de prélèvement et titres interbancaires de paiements
(cumul mensuel par année en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Compensation des virements

(cumul mensuel par année en milliards de F CFP)



Source : IEOM

3.3 - LE REFINANCEMENT

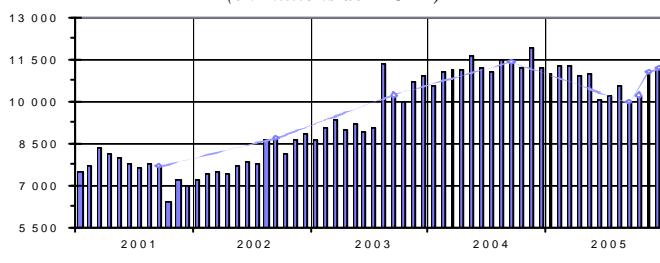
L'IEOM assure le **refinancement des crédits** à court terme (< 1 an) destinés à couvrir les besoins de trésorerie des entreprises et celui des crédits à moyen terme permettant l'acquisition d'outils de production. Le dispositif de réescompte est accessible aux entreprises connues de l'IEOM dont la situation financière est saine et équilibrée. L'Institut d'émission assure également le refinancement des particuliers pour les crédits destinés aux économies d'énergie et les prêts bancaires au logement (dans la limite de certaines conditions – prix maximum du m²...).

Le nombre **d'entreprises bénéficiant d'une cotation valide** par l'Institut d'émission d'outre-mer en Nouvelle-Calédonie s'établissait à **8 721** au 30 septembre 2005. Sur ce total, 28,8 % (**2 512 entreprises**) étaient, compte tenu de leur secteur d'activité et de leur cotation, **éligibles aux différents modes d'intervention** de l'IEOM. Au 30 septembre 2004, 7 779 entreprises étaient cotées par l'Institut d'émission, dont 2 319 étaient éligibles au refinancement (29,8 % des entreprises cotées).

Au 30 septembre **2005**, les **crédits mobilisés** auprès de l'IEOM s'élevaient à **10 milliards de F CFP** contre **11,4 milliards de F CFP à fin septembre 2004**, soit une contraction de 12,3 % du montant des crédits mobilisés. Cette évolution s'explique par la quasi-extinction de l'encours aux particuliers. En effet, depuis plusieurs mois, les conditions de mobilisation en faveur des particuliers sont devenues moins avantageuses du fait de la baisse des taux sur le marché. Les crédits aux entreprises reculent, pour leur part, de 4,8 % en douze mois à 9,9 milliards de F CFP.

Mobilisation des crédits

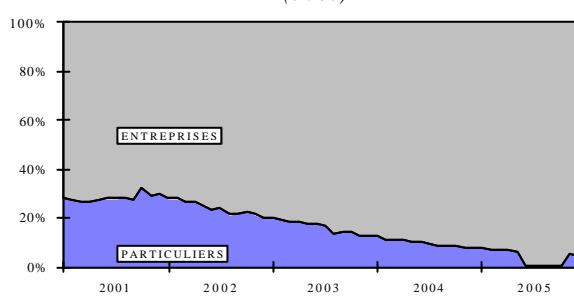
*Montant global du portefeuille en fin de mois
(en millions de F CFP)*



Source : IEOM

Mobilisation des crédits

*Répartition du portefeuille en fin de mois par agent économique
(en %)*



Source : IEOM

Les autres activités de l'IEOM

3.4 - LA GESTION DES FICHIERS REGLEMENTAIRES

3.4.1 LE FICHIER CENTRAL DES CHÈQUES (FCC)

Le Fichier Central des Chèques recense toutes les personnes frappées d'une interdiction d'émettre des chèques, que cette interdiction soit bancaire ou judiciaire, ainsi que les personnes ayant fait un usage abusif de leur carte bancaire. Les premiers sont fichés jusqu'à la régularisation de leur situation et, à défaut, pendant cinq ans. Les seconds sont fichés pendant deux ans, même s'ils ont entre-temps régularisé leur situation.

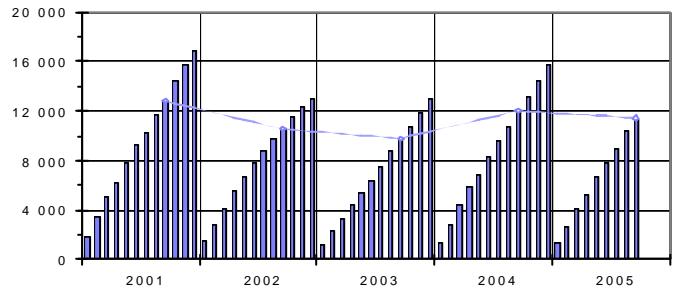
Le Fichier Central des Chèques a enregistré 11 458 incidents de paiement sur chèques pour les neuf premiers mois de l'année, ce qui correspond à une baisse de 4,7 % du nombre d'incidents constaté par rapport au 9 premiers mois de l'année précédente (12 018 incidents). Compte tenu du nombre quasi-identique de chèques compensés (*cf. point 3.2 - Les systèmes d'échange de valeurs*), le taux de risque sur paiement par chèque s'établit à 1,31 pour mille à fin septembre 2005, en diminution par rapport à celui constaté à fin septembre 2004 (1,38 %).

Au 30 septembre 2005, le territoire comptait 4 643 personnes physiques en interdit bancaire, soit sensiblement le même nombre de personnes qu'au 30 septembre 2004 (4 690 personnes interdites bancaires).

Au cours des neuf premiers mois de l'année, 841 cartes bancaires ont été retirées contre 934 à la même période l'année précédente. Le nombre de retraits de cartes bancaires recule ainsi de 10 % en douze mois. Parallèlement, le taux de retrait sur cartes bancaires (cumul infra-annuel du nombre de retraits de cartes bancaires rapporté au nombre de porteurs à chaque fin de trimestre) s'établit à 1,17 %, soit un taux sensiblement inférieur à celui de septembre 2004 (1,46 %).

Incidents de paiement sur chèques

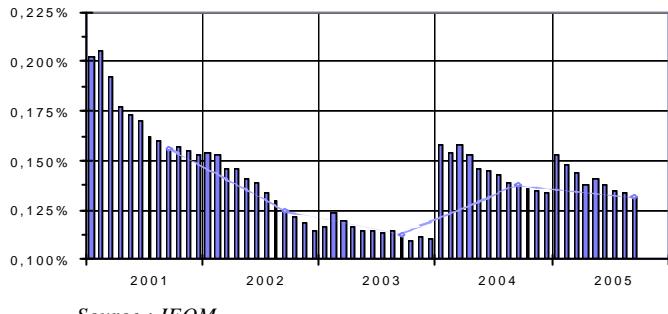
Cumul infra-annuel du nombre d'incidents
(en unité)



Source : IEOM

Taux de risque sur paiement sur chèques

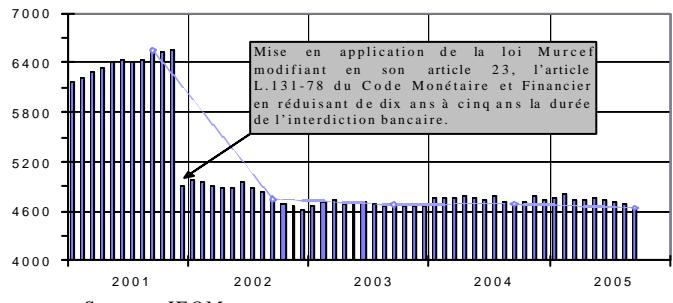
Cumul infra-annuel du nombre d'incidents
rapporté au cumul infra-annuel des chèques compensés (en %)



Source : IEOM

Personnes physiques interdites bancaires

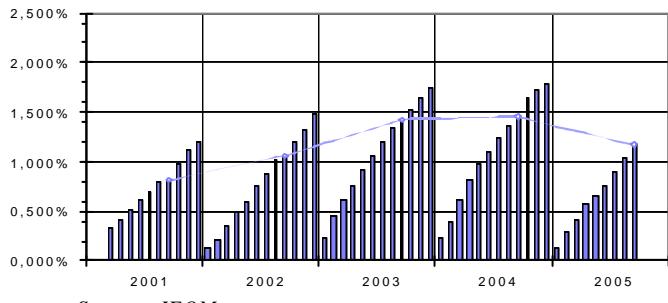
Stock fin de mois
(en unité)



Source : IEOM

Taux de retraits sur cartes bancaires

Cumul infra-annuel du nombre de retraits de cartes bancaires
rapporté au nombre de porteurs (en %)



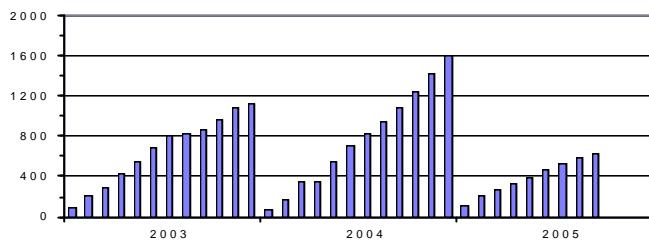
Source : IEOM

3.4.2 LE FICHIER DES INCIDENTS DE PAIEMENT SUR EFFETS (FYPE)

Le Fichier des Incidents de Paiement sur Effets, qui centralise les incidents de paiement concernant les instruments autres que le chèque, a enregistré 631 incidents au cours des neuf premiers mois de l'année. Au 30 septembre de l'année dernière, le FYPE comptabilisait 1 082 incidents. Le Fichier des Incidents de Paiement sur Effets enregistre ainsi une baisse de 41,7 % des incidents par rapport à la même période l'année précédente.

Incidents de paiement sur effets

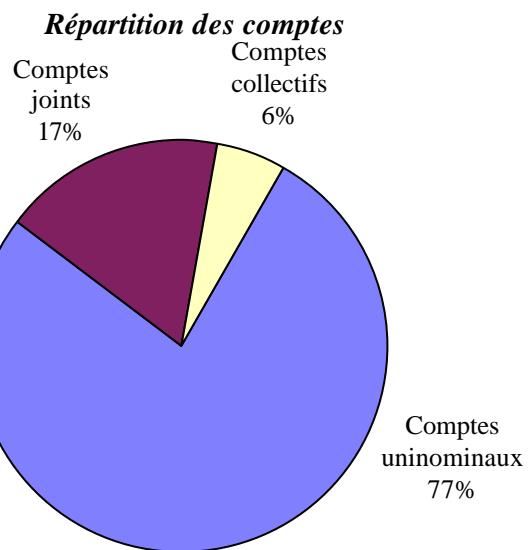
*Cumul annuel du nombre d'incidents
(en unité)*



Source : IEOM

3.4.3 LE FICHIER DES COMPTES D'OUTRE-MER (FICOM)

Le Fichier des Comptes bancaires d'Outre-Mer, qui recense les comptes tirés de chèques, comptabilise 191 916 comptes ouverts à fin septembre 2005.



Source : IEOM

Les autres activités de l'IEOM

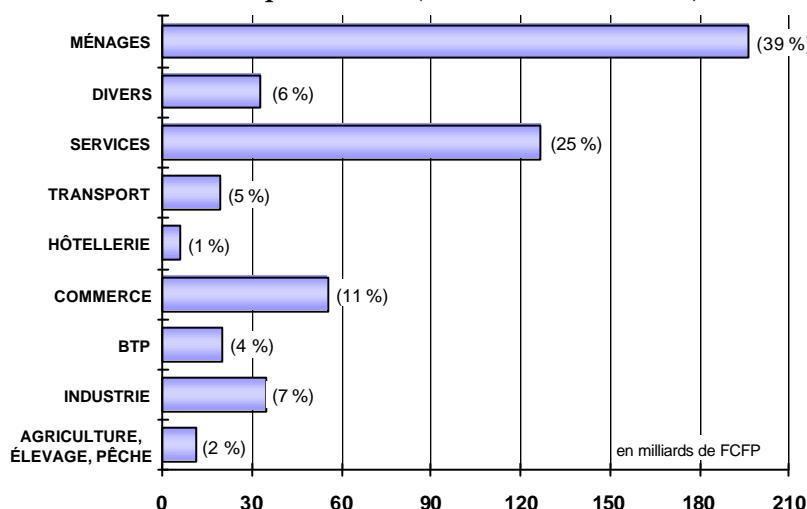
3.4.4 LE SERVICE CENTRAL DES RISQUES (SCR)

Le montant des encours bancaires¹ et sociaux déclarés selon les nouvelles normes déclaratives « SCR2 » auprès de l'agence IEOM de Nouméa au titre de la centralisation des risques du mois de septembre 2005 s'établit à 508,5 milliards de F CFP.

L'encours bancaire² représente 502,5 milliards de F CFP dont 39 % en faveur des particuliers (196,6 milliards de FCFP). L'encours des crédits accordés aux professionnels concerne principalement le secteur des services (25 % du total des octrois) et le commerce (11 % de l'encours bancaire). Les banques FBF de la place détiennent 83 % de l'encours bancaire tandis que les établissements situés hors de la zone d'émission en représentent 12 %.

Les arriérés CAFAT atteignent 6 milliards de F CFP et concernent 1074 entreprises. Ces dernières relèvent essentiellement des secteurs du BTP (32 %), des services (18 %) et du commerce (16 %).

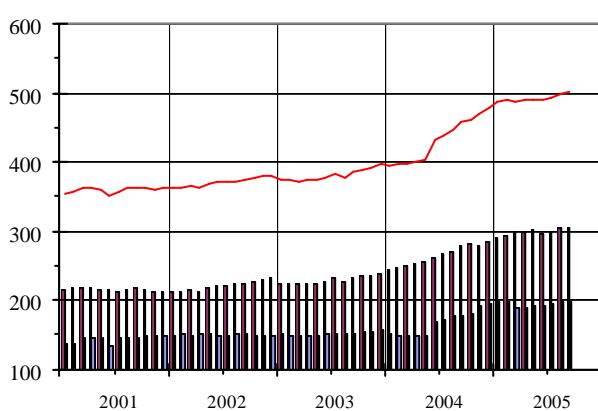
Répartition de l'encours du SCR par secteur (hors arriérés CAFAT) au 30 septembre 2005



Source : IEOM

Encours du SCR (hors arriérés CAFAT)

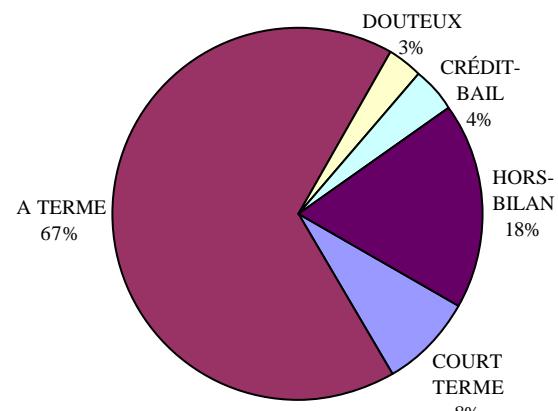
/ Ménages / Autres agents financiers ? Total
(Encours fin de mois en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Répartition de l'encours du SCR (hors arriérés CAFAT)

au 30 septembre 2005



Source : IEOM

¹ Le périmètre de déclaration au SCR diffère de celui des concours pour sa partie concernant les établissements de crédits situés hors de la zone d'émission

² y compris de hors bilan

Annexe

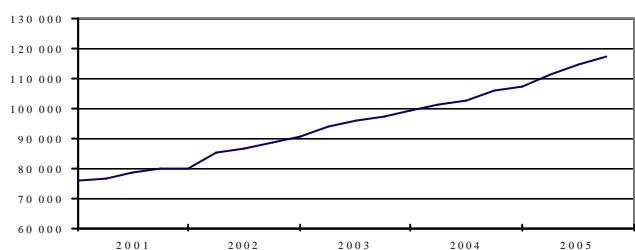
Les principaux chiffres de la monétique

LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA MONÉTIQUE

STATISTIQUES MONÉTIQUES *30 septembre 2005*

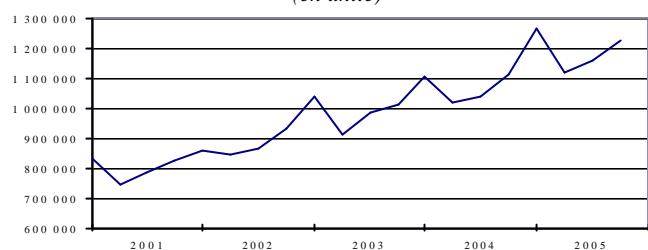
	30 septembre 2004 (1)	30 septembre 2005 (2)	Variations		9 mois 2004 (3)	9 mois 2005 (4)	Variations	
			Montant (2)-(1)	% (2)/(1)			Montant (4)-(3)	% (4)/(3)
Nombre de porteurs.....	105 943	117 143	11 200	10,6	105 943	117 143	11 200	10,6
• Cartes bleue.....	63 241	71 731	8 490	13,4	63 241	71 731	8 490	13,4
• Cartes Jade	22 622	23 453	831	3,7	22 622	23 453	831	3,7
• Cartes privatives.....	20 080	21 959	1 879	9,4	20 080	21 959	1 879	9,4
Nombre de terminaux.....	2 133	2 437	304	14,3	2 133	2 437	304	14,3
• Terminal de paiement électronique.....	1 956	2 285	329	16,8	1 956	2 285	329	16,8
• Terminal de paiement mécanique.....	177	152	-25	-14,1	177	152	-25	-14,1
Automates bancaires (DAB, GAB, DIB ...).	99	104	5	5,1	99	104	5	5,1
Terminal de paiement électronique	3ème trimestre 2004	3ème trimestre 2005			9 mois 2004	9 mois 2005		
• Nombre de transactions.....	1 105 744	1 223 277	117 533	10,6	3 152 969	3 488 473	335 504	10,6
• Montant (milliers de XPF).....	9 640 137	10 588 094	947 957	9,8	27 665 625	30 443 959	2 778 334	10,0
• Moyenne par transaction (en XPF).....	8 718	8 656	-62	-0,7	8 774	8 727	-47	-0,5
Terminal de paiement mécanique	3ème trimestre 2004	3ème trimestre 2005			9 mois 2004	9 mois 2005		
• Nombre de transactions.....	4 756	4 628	-128	-2,7	17 825	14 156	-3 669	-20,6
• Montant (milliers de XPF).....	115 059	111 503	-3 556	-3,1	387 482	351 647	-35 835	-9,2
• Moyenne par transaction (en XPF).....	24 192	24 093	-99	-0,4	21 738	24 841	3 103	14,3
Automates bancaires (DAB, GAB, DIB ...)	3ème trimestre 2004	3ème trimestre 2005			9 mois 2004	9 mois 2005		
• Nombre de retraits.....	852 453	937 845	85 392	10,0	2 407 529	2 636 943	229 414	9,5
• Montant (milliers de XPF).....	7 385 372	8 125 074	739 702	10,0	20 946 312	23 364 994	2 418 682	11,5
• Moyenne par retrait (en XPF).....	8 664	8 664	-	-	8 700	8 861	161	1,9

Nombre de porteurs
(en unité)



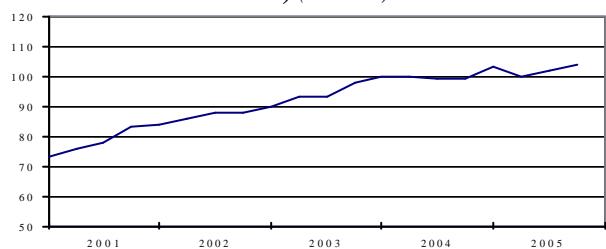
Source : Etablissements de crédit

Nombre de transactions sur terminaux de paiement
(en unité)



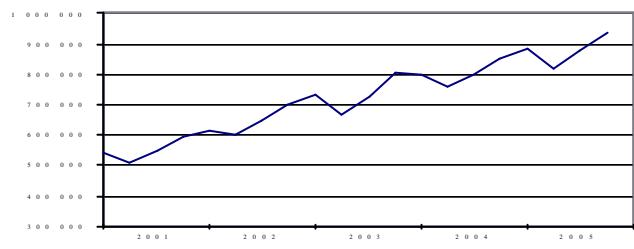
Source : Etablissements de crédit

Nombre d'automates bancaires (DAB, GAB, DIB...) (en unité)



Source : Etablissements de crédit

Nombre de retraits sur automates bancaires
(en unité)



Source : Etablissements de crédit

Directeur de la publication : T. CORNAILLE
Responsable de la rédaction : E. BAULARD
Editeur et imprimeur : IEOM
Achevé d'imprimer le 28 décembre 2005
Dépôt légal : 2005 n° ISSN 0296-3108

INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

AGENCE DE NOUVELLE-CALEDONIE

19, Rue de la République - BP 1758 - 98845 Nouméa Cedex

Téléphone : (687)275822 - Télécopie : (687)276553

e-mail : agence@ieom.nc